



DECISION MODIFICATIVE N° 2 POUR 2010

La présente décision modificative, qui constitue le dernier acte budgétaire de l'exercice 2010, a pour principal objet d'ajuster au plus près les prévisions de dépenses et recettes pour obtenir un taux de réalisation proche de 100% en fin d'année. L'ajustement des crédits de paiement, en dépenses et en recettes, porte sur 3,1 M€, soit 0,3% du budget régional.

Cette étape budgétaire est marquée principalement en dépenses par l'accélération de certains investissements (le FRAC, l'électrification de la ligne Bourges-Saincaize), mais aussi le lancement des **mesures d'urgence économique et sociale**, et notamment les « contrats régionaux pour l'emploi et la qualification » (CREQ), dispositif qui sera proposé dès janvier 2011 aux jeunes sans qualification et les plus en difficulté.

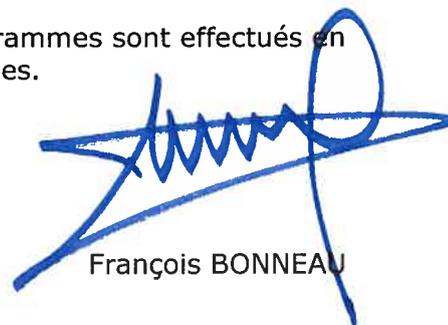
La réforme fiscale décidée par l'Etat ne permettra plus de bénéficier du dynamisme de nos bases d'imposition avec la future Contribution Economique Territoriale. En effet, la Région ne sera attributaire que d'une part de la CVAE dont elle ne décidera ni du taux ni de l'assiette, et qui sera moins dynamique que la TP. Aussi, il s'agit, lors de cette décision modificative, d'inscrire pour la dernière fois le produit du dynamisme des bases régionales sur les taxes foncières (+ 3,13%) et la taxe professionnelle (+ 4,7%), compte tenu des notifications reçues cet été.

Il convient de souligner également l'ouverture ou l'abondement d'autorisations pluriannuelles pour des projets d'envergure dans lesquels la Région s'est engagée :

- Appels à projet pour les parcours de formation professionnelle 2011, incluant le CREQ ;
- Renforcement des fonds propres des entreprises agissant dans le secteur de l'économie verte ;
- Construction d'un internat au lycée Maurice Genevoix à Ingré ;
- Réhabilitation du bâtiment Bretonneau de la Faculté de médecine à Tours ;
- Abondement de l'AP « ADEME BATIMENTS DURABLES » en raison du nombre important de demandes de financement pour des audits thermiques pour les bâtiments de collectivités, bailleurs sociaux ou co-propriétés.
- Echéances de loyer dues au titre du contrat de performance Energétique ;

En outre, divers ajustements à la marge d'autorisations de programmes sont effectués en lien avec les avenants votés pour les conventions départementales.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



François BONNEAU

SOMMAIRE

I - Les conditions générales de l'équilibre

A - L'équilibre de la Décision Modificative n°2 2010.....	3
B - La répartition des CP et des AP/AE par politiques.....	3

II - La présentation détaillée de la Décision Modificative

A - Les interventions régionales

Formations professionnelles	9
Apprentissage.....	13
Enseignement - Lycées	15
Formations sanitaires et sociales.....	19
Enseignement Supérieur.....	23
Recherche, Technologie et Innovation	27
Culture.....	31
Sports.....	39
Technologie d'information et de communication.....	43
Environnement	45
Transports et déplacements	49
Tourisme	53
Economie – Innovation	55
Europe et Coopération décentralisée.....	59

B - Les moyens généraux

Moyens généraux de l'administration	64
Communication.....	65
Moyens généraux financiers	65
Gestion des ressources humaines.....	70

C - Les dispositions diverses

Exonérations fiscales.....	72
Remises gracieuses.....	72

Admissions en non valeur.....	73
Levées de pénalités.....	74
Modification des dates limite d'affectation.....	75

DECISIONNEL

A - Le vote par fonction

L'approbation des balances au chapitre en crédits de paiement et en AP/AE	79
Les AP et AE par fonction.....	81

B - Le vote de l'Architecture par Politique Régionale..... 86

C - Les dispositions diverses

Exonérations fiscales.....	87
Les remises gracieuses.....	87
Admissions en non valeur.....	88
Levées de pénalités.....	89
Modification des dates limite d'affectation.....	90

**LES CONDITIONS GENERALES
DE L'EQUILIBRE**

A – L'équilibre de la DM 2 2010

Le Budget 2010 modifié est équilibré, en dépenses et en recettes, à hauteur de 1 245 665 571,15€.

FONCTIONNEMENT	BP 2010	Reste à réaliser 2009	BS 2010	DM2 2010	TOTAL 2010
Recettes	832 982 374,00	11 001 476,00	- 136 822,76	6 102 755,00	849 949 782,24
Affectation du résultat 2009			11 205 971,28		11 205 971,28
Dépenses	645 917 835,00	38 657 926,17	7 033 750,00	- 866 000,00	690 743 511,17
<i>Prélèvement</i>	<i>173 319 539,00</i>		<i>- 23 621 051,65</i>	<i>8 394 064,85</i>	<i>158 092 552,20</i>
<i>D-autres virements entre sections</i>	<i>115 000 000,00</i>			<i>- 6 438 771,51</i>	<i>108 561 228,49</i>
<i>R-autres virements entre sections</i>	<i>101 255 000,00</i>			<i>- 5 013 461,66</i>	<i>96 241 538,34</i>
Résultat fonctionnement	-	- 27 656 450,17	27 656 450,17	-	0,00

INVESTISSEMENT	BP 2010	Reste à réaliser 2009	BS 2010	DM2 2010	TOTAL 2010
Recettes	273 296 161,00		- 400 000,00	- 2 792 655,00	270 103 506,00
résultat reporté					-
<i>Prélèvement</i>	<i>173 319 539,00</i>	<i>-</i>	<i>- 23 621 051,65</i>	<i>8 394 064,85</i>	<i>158 092 552,20</i>
<i>D-autres virements entre sections</i>	<i>163 255 000,00</i>			<i>- 5 013 461,66</i>	<i>158 241 538,34</i>
<i>R-autres virements entre sections</i>	<i>177 000 000,00</i>			<i>- 6 438 771,51</i>	<i>170 561 228,49</i>
Emprunt	88 500 000,00	28 000 000,00	- 2 093 688,37		114 406 311,63
Dépenses	548 860 700,00	1 050 259,98	835 000,00	4 176 100,00	554 922 059,98
Résultat investissement	-	26 949 740,02	- 26 949 740,02	-	0,00
Résultat Global	-	- 706 710,15	706 710,15	-	0,00

Total recettes	1 194 778 535,00	39 001 476,00	8 575 460,15	3 310 100,00	1 245 665 571,15
Total dépenses	1 194 778 535,00	39 708 186,15	7 868 750,00	3 310 100,00	1 245 665 571,15

B – La répartition des CP et des AP/AE par politique

Le tableau ci-après vous présente par politique, les crédits nouveaux ou redéployés, en dépense et en recette ainsi que les autorisations de programme (AP) et les autorisations d'engagement (AE).

Les ajustements d'AP et d'AE (création et modification) s'élèvent à 118 225 515 € dont 219 515 € en investissement et 118 006 000 € en fonctionnement.

DM 2 2010

Répartition par politiques des dépenses, recettes et autorisations pluriannuelles

TOTAL INTERVENTIONS REGIONALES	TOTAL DEPENSES BP 2010 - BS 2010 + reports + Virements de crédits entre chapitres	DM 2 2010 Dépenses	TOTAL DEPENSES 2010	TOTAL RECETTES BP 2010 - BS 2010	DM 2 2010 Recettes	TOTAL RECETTES 2010	DM 2 2010 AP et AE
	840 543 443	3 354 600	843 898 043	74 588 077	-3 702 150	70 885 927	118 225 515
Investissement	305 750 115	4 090 000	309 840 115	28 960 500	-2 747 400	26 213 100	219 515
Fonctionnement	534 793 327	-735 400	534 057 927	45 627 577	-954 750	44 672 827	118 006 000
FORMATIONS PROFESSIONNELLES	86 085 463	-100 000	85 985 463	1 220 000	0	1 220 000	74 759 000
Investissement	425 000		425 000	0		0	0
Fonctionnement	85 660 463	-100 000	85 560 463	1 220 000		1 220 000	74 759 000
APPRENTISSAGE	114 862 255	450 000	115 312 255	23 130 000	0	23 130 000	0
Investissement	6 660 000	450 000	7 110 000	0		0	0
Fonctionnement	108 202 255		108 202 255	23 130 000		23 130 000	0
ENSEIGNEMENT LYCEES	148 355 958	38 000	148 393 958	8 873 000	-453 900	8 419 100	43 247 000
Investissement	88 001 915		88 001 915	200 000		200 000	0
Fonctionnement	60 354 042	38 000	60 392 042	8 673 000	-453 900	8 219 100	43 247 000
FORMATION DES SANITIERS ET SOUS-ALTS	43 540 721	-600 000	43 540 721	1 100 000	-600 000	500 000	0
Investissement	2 500 000		2 500 000	0		0	0
Fonctionnement	41 640 721	-600 000	41 040 721	1 100 000	-600 000	500 000	0
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	11 404 985	200 000	11 604 985	0	0	0	1 791 000
Investissement	7 272 500		7 272 500	0		0	1 791 000
Fonctionnement	4 132 485	200 000	4 332 485	0		0	0
RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION	26 810 176	0	26 810 176	170 000	0	170 000	310 000
Investissement	16 984 200		16 984 200	50 000		50 000	310 000
Fonctionnement	9 825 976		9 825 976	120 000		120 000	0
CULTURE	40 394 638	1 817 100	42 211 738	4 942 300	-619 150	4 323 150	153 515
Investissement	9 500 000	1 705 000	11 205 000	4 942 300	-709 300	4 233 000	153 515
Fonctionnement	30 894 638	112 100	31 006 738	0	90 150	90 150	0
SPORTS	8 055 984	249 500	8 305 484	700 000	370 900	1 070 900	-250 000
Investissement	3 484 075	120 000	3 604 075	700 000	361 900	1 061 900	-250 000
Fonctionnement	4 571 909	129 500	4 701 409	0	9 000	9 000	0
TERRITOIRES SOLIDAIRES	80 503 905	0	80 503 905	82 677	0	82 677	0
Investissement	76 786 391		76 786 391	0		0	0
Fonctionnement	3 716 314		3 716 314	82 677		82 677	0
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	4 896 500	0	4 896 500	0	0	0	-210 000
Investissement	428 500		428 500	0		0	-210 000
Fonctionnement	4 468 000		4 468 000	0		0	0
ENVIRONNEMENT	17 531 790	0	17 531 790	40 000	0	40 000	-300 000
Investissement	6 941 831		6 941 831	0		0	-300 000
Fonctionnement	10 589 959		10 589 959	40 000		40 000	0
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	169 848 922	3 798 000	173 646 922	1 623 000	0	1 623 000	0
Investissement	40 479 261	4 300 000	44 779 261	1 460 000		1 460 000	0
Fonctionnement	129 361 661	-600 000	128 761 661	173 000		173 000	0
TOURISME	12 521 684	0	12 521 684	0	0	0	-125 000
Investissement	6 945 642		6 945 642	0		0	-125 000
Fonctionnement	5 576 042		5 576 042	0		0	0
ECONOMIE INNOVATION	50 123 132	0	50 123 132	7 242 100	0	7 242 100	-1 150 000
Investissement	24 557 200		24 557 200	7 063 200		7 063 200	-1 150 000
Fonctionnement	25 565 932		25 565 932	178 900		178 900	0
EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE	25 015 270	-2 400 000	22 615 270	25 455 000	-2 400 000	23 055 000	0
Investissement	14 783 000	-2 485 000	12 298 000	14 545 000	-2 400 000	12 145 000	0
Fonctionnement	10 232 270	85 000	10 317 270	10 910 000		10 910 000	0
TOTAL MOYENS GENERAUX	401 812 028	-44 500	401 767 528	1 156 561 423	7 012 250	1 163 573 673	0
Investissement	244 995 845	86 100	245 081 945	358 341 973	-45 255	358 296 718	0
Fonctionnement	156 816 184	-130 600	156 685 584	798 219 450	7 057 505	805 276 955	0
COMMUNICATION	5 475 573	-44 500	5 431 073	0	0	0	0
Investissement			0	0		0	0
Fonctionnement	5 475 573	-44 500	5 431 073	0		0	0
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	20 536 206	0	20 536 206	51 000	0	51 000	0
Investissement	3 695 845		3 695 845	0		0	0
Fonctionnement	16 840 361		16 840 361	51 000		51 000	0
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	264 330 911	0	264 330 911	1 153 568 423	7 189 250	1 160 757 673	0
Investissement	241 300 000	86 100	241 386 100	358 341 973	-45 255	358 296 718	0
Fonctionnement	23 030 911	-86 100	22 944 811	795 226 450	7 234 505	802 460 955	0
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	111 469 339	0	111 469 339	2 942 000	-177 000	2 765 000	0
Investissement	0		0	0		0	0
Fonctionnement	111 469 339		111 469 339	2 942 000	-177 000	2 765 000	0
TOTAL GENERAL	1 242 355 471	3 310 100	1 245 665 571	1 242 355 471	3 310 100	1 245 665 571	118 225 515
Investissement	550 745 960	4 176 100	554 922 060	387 302 473	-2 792 655	384 509 818	219 515
Fonctionnement	691 609 511	-866 000	690 743 511	855 052 999	6 102 755	861 155 754	118 006 000

**LA PRESENTATION DETAILLEE
DE LA DECISION MODIFICATION**

A – Les interventions régionales

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET FORMATIONS PROFESSIONNELLES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM :

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	-	-
Autorisations d'engagement	74 759 000	-

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL FORMATIONS PROFESSIONNELLES	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
Investissement	425 000	-	-	-
Fonctionnement	85 660 463	-100 000	1 220 000	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

DOMAINES		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
ACTION DE FORMATION	Investissement	300 000	-	-	-
	Fonctionnement	72 147 149	-100 000	1 080 000	-
INFORMATION, ORIENTATION, ACCES VERS L'EMPLOI	Fonctionnement	8 758 820	-	140 000	-
MUTATIONS ECONOMIQUES ET APPUI A LA FORMATION DES SALARIES	Fonctionnement	4 754 495	-	-	-
INVESTISSEMENTS	Investissement	125 000	-	-	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Savoirs de base

- **Tableaux budgétaire**

- Les autorisations d'engagement créées

N° AE	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011	CP 2012
2010-0574	31/12/2012	FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2011	-	7 600 000	-	4 400 000	2 700 000

- **Commentaires et explications**

Autorisations d'engagement :

Il est proposé d'ouvrir une AE à hauteur de 7 600 000 € afin d'engager en fin d'année 2010 les marchés de formation aux savoirs de base 2011. Le montant de cette AE est identique à celle ouverte au titre des marchés 2010.

Programme : Formations professionnelle pour les demandeurs d'emploi

- **Tableaux budgétaire**

- Les autorisations d'engagement créées

N° AE	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011	CP 2012	CP 2013
2010-0925	31/12/2012	REMUNERATIONS 2011	-	16 897 000	-	12 000 000	3 200 000	
2010-1573	31/12/2012	FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D'EMPLOI 2011	-	50 262 000	-	27 200 000	17 700 000	1 100 000

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI	Investissement	300 000	-	-	-
	Fonctionnement	64 224 431	- 100 000	950 000	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Autorisations d'engagement:

Il est proposé d'ouvrir une AE à hauteur de 16 897 000 € afin d'engager en fin d'année 2010 les rémunérations des bénéficiaires de formations 2011. Le montant de cette AE est identique à celle de 2010.

L'AE « Financement des parcours des demandeurs d'emploi » proposée à hauteur de 50 262 000 €, permettra d'engager les marchés de formation de l'Appel à projets 2011 ainsi que les nouvelles mesures d'urgence économique et sociale, conformément aux orientations évoquées lors de l'Assemblée Plénière du 24 juin 2010.

Le montant de cette nouvelle AE correspond au montant des enveloppes ouvertes au titre des actions de qualification et d'insertion 2010 ainsi que de crédits précédemment hors enveloppes.

Un ajustement de cette AE pourra être effectué lors du vote du BP 2011 au vu des résultats de l'instruction de l'appel à manifestation d'intérêt.

Dépenses :

Il est proposé de procéder à un redéploiement de 100 000 € afin d'améliorer le logiciel de paiement des actions de formation GIRAF et de l'adapter à la mise en place des Contrats Régionaux pour l'Emploi et la Qualification en janvier 2011.

APPRENTISSAGE

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET APPRENTISSAGE

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL APPRENTISSAGE	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
Investissement	6 660 000	450 000	-	-
Fonctionnement	108 202 255	-	23 130 000	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

DETAIL PAR PROGRAMME

**Programme : Construction, aménagement
réhabilitation, équipement**

- **Tableaux budgétaires**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, REHABILITATION,EQUIPEMENT	Investissement	4 574 240	450 000	-	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Dépenses :

Dans le cadre de la décision du 14 novembre 2008 (CPR 08.10.81) il a été attribué une subvention de 12 970 000 € pour un coût total de 13 840 000 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire pour la première tranche de travaux de restructuration du CFA interprofessionnel d'Indre-et-Loire.

Compte tenu de l'avancement des travaux, et afin de limiter la charge de trésorerie que doit porter la CM37, un abondement de crédits de paiement de 450 000 € est prévu à cette étape budgétaire.

ENSEIGNEMENT - LYCEES

DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET ENSEIGNEMENT LYCEES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM :

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	-	-
Autorisations d'engagement	43 247 000	-

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL ENSEIGNEMENT LYCEES	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
Investissement	88 001 915	-	200 000	-
Fonctionnement	60 354 042	38 000	8 673 000	453 900

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

DOMAINES		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
ACTIONS SUR LE PATRIMOINE	Investissement	88 001 915	-	200 000	-
	Fonctionnement	5 450 936	-	20 000	39 325
FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS	Fonctionnement	46 240 468	-	8 430 000	493 225
POLITIQUES REGIONALES	Fonctionnement	8 662 638	38 000	223 000	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Construction, aménagement, réhabilitation, équipement

• **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme et d'engagement créées ou modifiées*

N° AP/AE	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011
AP 2005-0014		EXTENSION RESTRUCTURATION	29 254 611	-2 000 000	-	-
AP 2010-0014		EXTENSION RESTRUCTURATION	15 400 000	2 000 000	-	-
AE 2010-1775	31/12/2010	CPE POUR 18 LYCEES	0	43 247 000	774 000	2 026 000

- *Les crédits de paiement*

	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, REHABILITATION,EQUIPEMENT	Investissement	88 001 915	-	200 000
	Fonctionnement	5 450 936	-	20 000

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

Commentaires et explications

Autorisations de programme / Autorisations d'engagement :

Lors de sa réunion du 8 octobre dernier, la Commission Permanente Régionale a décidé de diminuer de 2 000 000 € l'affectation au profit de l'extension du lycée Durzy à Villemendeur pour l'accueil de la licence professionnelle.

En effet, compte tenu de la très faible activité de la plateforme technologique du lycée Durzy mais également du fait des difficultés récurrentes rencontrées pour intéresser des candidats à la licence professionnelle, il n'est pas opportun de construire cette extension des ateliers du lycée.

Cette minoration permet d'abonder l'autorisation de programme 2010-0014, et de passer à la phase travaux de la construction modulaire d'un internat au lycée Maurice Genevoix à INGRE.

La région a signé le 19 juillet 2010 un contrat de performance énergétique (CPE) pour 18 lycées.

Dans le cadre de ce contrat la collectivité va verser des loyers durant quinze années.

Il y a donc lieu d'ouvrir dès cette année une AE d'un montant de 43 247 000 € pour les loyers à payer en fonctionnement sur la durée du contrat et d'affecter les crédits nécessaires à hauteur de 43 247 000 €.

Recettes :

Opération : Entretien, maintenance et cadre de vie

Une recette de 59 325 € est attendue du Conseil Général du Cher. Il s'agit du remboursement des coûts des matières d'œuvre nécessaires à la réalisation, par l'EMOP, de chantiers dans les collèges, conformément à la convention passée entre la Région Centre et le Conseil Général du Cher (2^{ème} semestre 2009). L'inscription initiale étant de 20 000 €, il convient d'inscrire une **recette complémentaire de 39 325 €**.

Programme : Fonctionnement des établissements du second degré

- **Tableaux budgétaires**

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS DU SECOND DEGRE	Fonctionnement	46 240 468	-	8 430 000	- 493 225

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Recettes :

Opération : frais d'hébergement et de restauration

Au titre de la loi du 13 août 2004, la Région perçoit une recette prélevée sur le budget des établissements au titre de la restauration et de l'hébergement.

La procédure de recouvrement utilisée jusqu'alors n'était pas satisfaisante ; la plupart des lycées ne payant qu'une fois les montants définitifs connus, c'est-à-dire au cours de l'année N+1. Pour 2010, une nouvelle procédure est mise en œuvre permettant de recouvrer en moyenne 90% du montant inscrit au BP 2010 des établissements, les paiements devant intervenir dès réception des deux avis des sommes à payer, soit en juillet et en novembre, et pour les montants exacts indiqués sur les avis (et non plus au vu des montants constatés).

Compte tenu de cette nouvelle méthode, il convient donc de **minorer de 493 225 €** les prévisions de recettes inscrites sur cette ligne, ajoutées prématurément lors du BS. En 2011, la Région percevra donc 10% de reliquat 2010 et 90% des recettes budgétées l'année même par les lycées.

Programme : Prévention Santé dans les lycées

- **Tableaux budgétaires**

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
PREVENTION SANTE DANS LES LYCEES	Fonctionnement	-	38 000	-	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Dépenses :

Opération : prévention santé lycées

Le nouveau programme « prévention santé lycées » préfigure la mise en oeuvre d'une véritable politique de promotion de la santé en faveur des jeunes lycéens et apprentis en Région Centre. Dans cette perspective 2 actions expérimentales sont positionnées sur le troisième trimestre 2010 : une enquête sur la santé des jeunes lycéens en Région Centre et un appel à projets « Lycées en Santé avec les établissements volontaires ».

Un montant de **38 000 €** est proposé pour répondre à ce projet.

**FORMATIONS SANITAIRES
ET SOCIALES**

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
Investissement	2 500 000	-	-	-
Fonctionnement	41 640 721	- 600 000	1 100 000	- 600 000

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Financement des écoles et instituts de formation sanitaire et sociale

- **Tableaux budgétaires**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
FINANCEMENT DES ECOLES ET INSTITUTS DE FORMATIONS SANITAIRE ET SOCIALE	Fonctionnement	31 104 653	500 000	-	500 000

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Dépenses et recettes :

La réglementation qui s'impose depuis 2009 aux pratiques d'achat de formation de Pôle emploi oblige à réviser les modes de collaboration financière mis en œuvre jusqu'à présent avec la Région.

Afin d'assurer une offre de formation concertée et pertinente au regard des besoins des publics demandeurs d'emploi, adultes et jeunes de moins de 26 ans ainsi que des possibilités d'emploi dans le secteur de la santé, Pôle emploi contribue au financement des parcours de formation mis en œuvre par la Région dans le domaine sanitaire et social, à travers une convention de partenariat adoptée par la Commission permanente régionale du 09 juillet 2010 (délibération CPR n° 10.06.66).

Ainsi, Pôle emploi verse à la Région Centre une contribution de 500 000 €. L'inscription de cette somme, en recettes et en dépenses, permettra de financer des actions de formation professionnelle à destination des demandeurs d'emploi et des jeunes de moins de 26 ans dans le secteur sanitaire et social.

Programme : Structuration des dispositifs de formation

- **Tableaux budgétaires**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
STRUCTURATION DES DISPOSITIFS DE FORMATION	Fonctionnement	1 681 530	- 1 100 000	1 100 000	- 1 100 000

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Dépenses et recettes :

Les recettes prévues à hauteur de 1 100 000 € sur ce programme au BP 2010 ne seront finalement pas perçues par la Région puisque aucune contractualisation avec l'Etat et la CNSA n'aura lieu, l'Etat n'ayant pas souhaité renouveler le plan régional des métiers au service des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes.

Il convient donc de retirer ces recettes du budget 2010 ainsi que les dépenses afférentes pour un même montant.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM :

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	-	1 791 000
Autorisations d'engagement	-	-

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
Investissement	7 272 500	-	-	-
Fonctionnement	4 132 485	200 000	-	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

DETAIL PAR PROGRAMME

**Programme : Construction, aménagement,
réhabilitation, équipement**

- **Tableaux budgétaires**

- Les autorisations de programme modifiées

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM 2	CP 2010
2009-7612		GP-REHABILITATION BRETONNEAU TOURS	1 000 000	1 000 000	1 000 000
2007-1604		ENIVL	1 280 000	101 000	101 000

- **Commentaires et explications**

Autorisations de programme :

Afin de prendre en compte le nouveau plan de financement des opérations universitaires relatives à l'offre de soin, la Région s'est engagée à financer 1 000 000 € supplémentaires pour la réhabilitation du bâtiment Bretonneau de la Faculté de médecine à Tours. Il convient donc d'abonder l'AP du même montant.

Par ailleurs, suite au décalage des travaux pour réparer les façades de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs du Val de Loire (ENIVL) et à l'augmentation des coûts, il convient d'abonder l'AP initiale de 101 000 €.

Programme : Mobilité internationale des étudiants

- **Tableaux budgétaires**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
MOBILITE INTERNATIONALE DES ETUDIANTS	Fonctionnement	2 441 287	200 000	-	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Crédits de paiement :

Afin de répondre aux demandes plus nombreuses des établissements pour la rentrée 2010-2011, concernant la mobilité des étudiants, il est proposé d'augmenter les crédits de paiement de 200 000 € sur l'opération Mobi'Centre.

Programme : TIC et enseignement supérieur

- **Tableaux budgétaires**

- Les autorisations de programme modifiées

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM 2	CP 2010	CP 2011
2010-1475		ORDICENTRE	2 200 000	690 000	577 000	113 000

Commentaires et explications

Autorisations de programme :

En raison d'une part de la hausse du prix des ordinateurs portables (+ 20%) et d'autre part de la récente validation au niveau Master du cursus de formation des enseignants à l'UFM, il est proposé d'abonder l'AP Ordicentre à hauteur de 690 000 €.

RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET RECHERCHE TECHNOLOGIE ET INNOVATION

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM :

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	-	310 000
Autorisations d'engagement	-	

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Développement de la recherche en région

- **Tableaux budgétaires**

- Les autorisations de programme modifiées

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011
2010-0850		APPELS A PROJET	5 000 000	-650 000	-577 000	-73 000

- **Commentaires et explications**

Autorisation de programme :

Une concertation ayant été engagée pour modifier les modalités des appels à projets de recherche, entraînant un report temporaire du prochain appel, il est possible de diminuer l'AP 2010 de 650 000 €.

Programme : PEE Energies nouvelles et matériaux pour l'énergie

- **Tableaux budgétaires**

- Les autorisations de programme modifiées

N° AP/AE	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011
2008-7508		GP-RECHERCHE SUR LES ENERGIES NOUVELLES ET MATERIAUX POUR L'ENERGIE	3 330 000	960 000	200 000	400 000

Autorisation de programme :

Il convient d'abonder l'AP 2008-7508 de 960 000 € afin de pouvoir prendre en compte l'avancement des différents programmes, portés par les universités et les organismes de recherche, inscrits dans l'article 2-1 du CPER : recherche sur les énergies nouvelles et les matériaux pour l'énergie.

CULTURE

DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET CULTURE

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM :

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	650 000	-496 485
Autorisations d'engagement	-	-

CREDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
TOTAL CULTURE				
Investissement	9 500 000	1 705 000	4 942 300	-709 300
Fonctionnement	30 894 698	112 100	-	90 150

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
DOMAINE					
POLITIQUE DES ŒUVRES : PATRIMOINE ET CREATION	Investissement	5 522 287	-	1 547 100	-1 165 300
	Fonctionnement	4 944 529	67 600	-	78 650
POLITIQUE DES PUBLICS : DIFFUSION ET MAILLAGE DU TERRITOIRE	Investissement	3 861 713	1 705 000	3 395 200	456 000
	Fonctionnement	23 563 317	44 500	-	11 500
POLITIQUE DES PRATIQUES ARTISTIQUES : FILIERES PROFESSIONNELLES	Investissement	116 000	-	-	-
	Fonctionnement	2 386 852	-	-	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Soutien à la création

- **Tableaux budgétaires**

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
SOUTIEN A LA CREATION	Investissement	1 871 000	-	277 500	104 300
	Fonctionnement	1 360 287	-	-	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Recettes :

Il vous est proposé d'inscrire un crédit complémentaire en recettes d'un montant de 104 300 € correspondant au solde des conventions 2007 et 2008 que la Région a signé avec le Centre national du cinéma et l'image animée pour le financement du dispositif régional de soutien à la création.

Programme : Développement du domaine de Chaumont sur Loire

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme créées*

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011	CP 2012	CP 2013 et +
2010-7100	31/12/2014	GP - 2EME COMMANDE ARTISTIQUE	0	650 000	100 000	360 000	180 000	10 000

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
DEVELOPPEMENT DU DOMAINE DE CHAUMONT SUR LOIRE	Investissement	1 355 305	-	801 900	-801 900
	Fonctionnement	1 859 709	67 600	-	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Autorisation de programme :

Il vous est proposé d'ouvrir une AP d'un montant de 650 000 € pour permettre le lancement de la deuxième commande artistique inscrite dans le cadre du Contrat de projets Etat-Région 2007-2013.

Après une première commande confiée à Jannis Kounellis, il est prévu de confier la deuxième commande à un nouvel artiste de notoriété internationale, Sarkis, en vue de conforter et amplifier le rayonnement artistique de Chaumont. La production des œuvres devrait débiter fin 2010 et celles-ci seront présentées au public à partir d'avril 2011 pour une période de trois ans. Le budget total consacré à cette opération est inférieur de 32 % à celui que la Région avait consacré à la précédente commande.

Dépenses :

Un crédit supplémentaire de 67 600 € est nécessaires pour les postes transférés de l'Etat à la Région depuis le 1^{er} janvier 2010. Certains des agents transférés ont quitté leurs fonctions au Château de Chaumont-sur-Loire depuis le printemps. L'Etablissement Public de Coopération Culturelle de Chaumont ayant procédé au remplacement de ces agents, il est nécessaire de lui rembourser les salaires qu'il a versés, conformément à la convention d'objectifs pour 2008-2010 conclue entre la Région et l'EPCC. Ces crédits étaient préalablement inscrits sur le budget des ressources humaines, l'impact budgétaire est ainsi neutre pour la Région.

Recettes :

Les recettes de l'Etat et de l'Union européenne inscrites au Budget primitif 2010 à hauteur de 801 900 € (Contrat de projet Etat-Région et FEDER) sont décalées sur l'exercice 2011. En effet, le programmiste n'ayant rendu son projet qu'à la fin juin, le calendrier de réalisation des travaux concernés par lesdites recettes est décalé.

Programme : Cité des musiques anciennes et de la création (CIMAC)

- **Tableaux budgétaires**

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
CITE DES MUSIQUES ANCIENNES ET DE LA CREATION	Investissement	310 760	-	467 700	-467 700
	Fonctionnement	456 997	-	-	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Recettes :

Le concours de maîtrise d'œuvre engagé en 2009 a été déclaré infructueux après la réunion du deuxième jury en mai dernier. En effet, les coûts des projets présentés par les quatre candidats dépassaient sensiblement l'enveloppe financière retenue par la Région. Le programme architectural restant réalisable dans cette enveloppe, il a été décidé de relancer un concours à l'automne 2010.

Le nouveau calendrier de réalisation de cette opération conduit à décaler sur l'exercice 2011 les recettes initialement attendues en 2010 de l'Etat et de l'Union européenne en application du CPER 2007-2013, et au titre du FEDER.

Programme : Mise en valeur du patrimoine

- **Tableaux budgétaires**

- Les autorisations de programme modifiées

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011
2010-3104		PLAN DE NUMERISATION INVENTAIRE	140 000	-140 000	-70 000	-70 000
2010-3004		EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	10 000	70 000	10 000	70 000

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE	Investissement	1 985 222	-	-	-
	Fonctionnement	1 267 535	-	-	78 650

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Autorisations de programme :

A la suite du plan triennal de numérisation de son fonds de photographies argentiques, la Direction de l'Inventaire du Patrimoine a souhaité ouvrir un marché d'indexation afin de permettre rapidement la mise à la disposition du public, sur les bases nationales, des 120 000 clichés numérisés.

Cependant, et compte tenu d'importantes difficultés techniques apparues au cours du premier trimestre 2010, l'équipement photographique numérique provenant d'une technologie de 2004, la Direction a fait le choix de renoncer au marché d'indexation qui avait été prévu au PPI.

Ainsi, les missions d'indexation seront assumées par le personnel permanent pendant plusieurs années. Il convient donc d'annuler les crédits et de clôturer l'AP ouverte au Budget primitif 2010 pour l'indexation.

Toutefois, afin de faciliter la réalisation de cette mission en interne avec les mêmes exigences de qualité que par le passé, il vous est proposé d'abonder de 70 000 € l'AP « Equipement technique – Inventaire » pour permettre à la Direction d'acquérir des matériels photographiques numériques de grande technicité.

Recettes :

Une recette de 78 650 € a été perçue par la Région en 2010. Elle concerne la liquidation judiciaire de l'Association régionale pour l'étude du patrimoine (AREP) qui est intervenue à la fin 2009.

Programme : Soutien aux institutions et formations de rayonnement national et régional

- **Tableaux budgétaires**

- Les autorisations de programme modifiées

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011
2010-1124		FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES MUSEES ET INSTITUTIONS D'ARTS PLASTIQUES	50 000	28 330	14 165	14 165

- **Commentaires et explications**

Autorisations de programme :

Il vous est proposé d'abonder de 28 330 € l'AP 2010-1124 « Fonds d'investissement pour les musées et institutions d'arts plastiques » pour permettre de répondre favorablement aux demandes de subventions d'investissement qui concernent l'Ecole des Beaux Arts de Tours, le Musée de la Vallée de la Creuse à Eguzon-Chantôme et l'Institut d'Art Visuel d'Orléans.

Dépenses :

30 000 € permettront à l'association Philidor qui vient de connaître un changement de direction et de ligne artistique, d'engager cette nouvelle étape de son existence dans les meilleures conditions.

Programme : Soutien aux festivals et manifestations de rayonnement national et régional

- **Tableaux budgétaires**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
SOUTIEN AUX FESTIVALS ET MANIFESTATIONS DERAYONNEMENT NATIONAL ET REGIONAL	Fonctionnement	2 106 455	14 500	-	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Dépenses :

Un crédit de 14 500 € est transféré du budget de la Communication vers le budget Culture en ce qui concerne l'organisation de la 13^{ème} édition du Festival des Scénaristes à Bourges par l'Association Scénario au long court.

**Programme : Développement territorial
de la Culture**

• **Tableaux budgétaires**

- Les autorisations de programme modifiées

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011
2010-0006		OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	150 000	276 950	276 950	276 950
2008-37001		CG 37 - FORTERESSE ROYALE DE CHINON	850 000	216 390	216 390	216 390
2008-37002		CG 37 - VALORISATION DE LA DEMEURE DE RONSARD	1 130 000	-948 155		-118 155

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA CULTURE	Investissement	2 037 345	-	-	-
	Fonctionnement	6 205 242	30 000	-	11 500

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

• **Commentaires et explications**

Autorisations de programme :

Il est proposé d'abonder de 276 950 € l'AP 2010-0006 « Opérations de développement local » pour permettre le règlement du solde de subventions aujourd'hui déchues, accordées dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région 2000-2006 au titre des programmes d'archéologie et des Monuments historiques.

Ces subventions concernent la Communauté de Communes du Pays d'Argenton-sur-Creuse et le Syndicat mixte du Château de Valençay.

Par ailleurs, conformément à l'avenant à la convention Région – Département d'Indre-et-Loire adopté par la CPR du 23 avril 2010, l'AP 2008-37001 « CG 37 – Forteresse royale de Chinon » est abondée de 216 390 € et le volume de l'AP correspondant au projet « CG 37 – Valorisation de la demeure de Ronsard » est diminué de 948 155 €. Par conséquent, il convient de diminuer l'affectation n° 2009-78927 à même hauteur.

Dépenses :

Un crédit de 30 000 € est transféré du budget de la Communication vers le budget Culture en ce qui concerne la subvention accordée par la Région à l'Association Labomédia pour la création de l'espace culturel dématérialisé au 64^{ème} festival d'Avignon.

Recettes :

Il vous est proposé d'inscrire une recette de l'Etat d'un montant de 11 500 € correspondant à sa participation à la réalisation de l'étude de préfiguration d'un dispositif de diffusion numérique des collections muséales de la Région Centre.

Programme : FRAC

- **Tableaux budgétaires**

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
FRAC	Investissement	1 693 268	1 705 000	3 395 200	456 000
	Fonctionnement	888 643	-	-	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Dépenses :

Un crédit complémentaire de 1 705 000 € est proposé au titre du transfert FRAC. En effet, il s'agit d'adapter le rythme de décaissement des crédits de paiement à celui d'avancement du chantier.

Recettes :

Pour le Transfert FRAC, les recettes attendues au titre du FEDER seront supérieures de 456 000 € par rapport à celles inscrites au Budget primitif 2010.

SPORTS

DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET SPORTS

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM :

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	-	-250 000
Autorisations d'engagement	-	-

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL SPORTS	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
Investissement	3 484 075	120 000	700 000	361 900
Fonctionnement	4 571 909	129 500	-	9 000

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Soutien au développement et à la structuration des pratiques sportives fédérales

- **Tableaux budgétaires**

- Les autorisations de programme modifiées

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011	CP 2012
2010-0458		AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	1 200 000	-290 000	546 000	270 000	94 000

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT ET A LA STRUCTURATION DES PRATIQUES SPORTIVES FEDERALES	Investissement	1 000 000	-	-	-
	Fonctionnement	2 315 641	64 000	-	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Autorisations de programme :

Au vu du nombre de subventions accordées en 2010 aux clubs sportifs pour couvrir leurs besoins en matériels et en véhicules de transport, il vous est proposé de transférer 290 000 € de l'AP votée en 2010 à cet effet vers l'AP « Installations sportives » en raison du nombre important d'opérations susceptibles d'être financées sur cette ligne.

Crédits de paiement :

Compte tenu du nombre important de manifestations exceptionnelles à fort rayonnement à soutenir d'ici la fin de l'année, il convient d'augmenter de 64 000 € les crédits de la ligne « manifestations fédérales et éducatives ».

Programme : Financement d'installations sportives

- **Tableaux budgétaires**

- Les autorisations de programme modifiées

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011	CP 2012
2010-0459		CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS SPORTIVES	1 500 000	290 000	895 000	720 000	175 000
2009-36014		CG 36 - MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS A CHATEAUROUX	1 250 000	-250 000			-250 000

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
FINANCEMENT D'INSTALLATIONS SPORTIVES	Investissement	2 484 075	120 000	700 000	361 900
	Fonctionnement	188 630	65 500	-	9 000

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Autorisations de programme :

Comme il est indiqué dans le programme précédent, un transfert de crédit de 290 000 € est effectué de l'AP 2010 « Aide à l'équipement des clubs » vers l'AP 2010 « Installations sportives ».

Par ailleurs, conformément à l'avenant de la convention Région/Département de l'Indre voté à la CPR du 8 octobre 2010 (délibération n° 10.08.52), le volume de l'AP correspondant au projet « CG 36 – Maison départementale des sports à Châteauroux » est diminué de 250 000 €.

Dépenses :

Dans le cadre du Plan de Relance voté l'an passé, la Région s'était engagé auprès de la ville de Tours sur la mise aux normes du stade de la Vallée du Cher. Le programme de travaux à réaliser au cours de l'année 2010 consistera à rénover le revêtement du terrain pour permettre un bon déroulement des matchs du Tours Football Club (TFC) de la Vallée du Cher pour un coût estimé à 694 000 € H.T. A ce titre, la Région est sollicitée à hauteur de 120 000 €.

De plus, dans le cadre de l'opération de construction d'un vélodrome couvert à Bourges, dont la Région est maître d'ouvrage, il vous est proposé d'abonder de 63 600 € les crédits votés pour le règlement des indemnités dues aux candidats non retenus. En effet, conformément à la décision du jury de concours, le montant unitaire s'est finalement élevé à 71 760 €.

Par ailleurs, 1 900 € sont inscrits sur la ligne CREPS pour permettre le règlement du surcoût du montant de l'assurance de ce site. Ce surcoût correspond à une extension du contrat qui permettra de limiter le montant de la franchise en cas de sinistres sans tiers identifié

Recettes :

L'encaissement de deux recettes supplémentaires au titre du CREPS est prévu. L'une, d'un montant de 9 000 €, concerne le remboursement de l'assureur pour le sinistre survenu en 2008 dans la halle de sport. L'autre s'élève à 361 900 € et provient de L'Etat pour le solde de la subvention accordée dans le cadre du Contrat de plan 2000-2006.

**TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION**

**DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION**

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM :

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	0	-210 000
Autorisations d'engagement	0	0

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : TIC Equipements et services

- **Tableaux budgétaires 2010**

- Les autorisations de programme modifiées

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM 2
2010-37019		CG 37 - DEPLOIEMENT WIMAX	560 000	-210 000

- **Commentaires et explications**

Autorisation de programme :

Conformément à l'avenant de la convention Région/Département 37 voté à la CPR du 23 avril 2010 (Délibération n° 10-03-06), le volume de l'AP 2010-37019 correspondant au projet « Déploiement d'un service haut débit » est diminué de 210 000 €.

Programme : TIC et Développement des usages

54 900 € de crédits prévus sur l'AE 2008-7005 "VT - Environnements numériques de travail" sont transférés vers des crédits hors AE sur le même projet hors CPER.

ENVIRONNEMENT

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET ENVIRONNEMENT

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM:

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	-	-300 000,00
Autorisations d'engagement	-	-

DETAIL PAR PROGRAMME

**Programme : PEE Usages
en faveur de l'efficacité énergétique**

- **Tableaux budgétaires**

- Les autorisations de programme modifiées

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011	CP 2012	CP 2013
2010-7300		GP - ADEME ENERGIES RENEUVELABLES	800 000	-100 000	-40 000	-20 000	-30 000	-10 000
2010-7301		GP - ADEME BATIMENTS DURABLES	500 000	50 000	0	37 500	12 500	
2010-7302		GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	100 000	50 000	0	50 000		

- **Commentaires et explications**

Autorisations de programme :

Compte tenu des projets constatés, un rééquilibrage des AP « GP ADEME » est proposé :

- L'AP « GP ADEME - Energies renouvelables » est diminuée de 100 000€.
En effet, compte tenu des crédits ADEME national « Fonds Chaleur », nous assistons à une baisse des projets EnR financés dans le cadre de la convention Etat-ADEME-Région.

- A l'inverse, l'AP « GP ADEME - Bâtiments durables » est abondée de 50 000€; puisqu'un nombre important de projets a été retenu dans l'appel à projets « Efficacité énergétique dans les bâtiments ». L'impact en crédits de paiement est reporté sur 2011 car les projets ne seront engagés qu'au 2ème semestre 2010.

l'AP « GP ADEME - Emergence de la demande » est abondée de 50 000€, en raison d'un nombre important de demande de financement pour des audits thermiques pour les bâtiments de collectivités, bailleurs sociaux ou co-propriétés. L'impact en terme de crédits de paiement est reporté sur 2011

Programme : Patrimoine naturel

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme modifiées*

Autorisation de programme et crédits de paiement :

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010
2010-7319		VT - ACQUISITION ETANG THOMAS	300 000	-300 000	-300 000

Lors de la Commission permanente d'octobre, la Région s'est engagée dans l'acquisition de l'étang thomas, situé en Brenne, en vue de faire de ce site une Réserve Naturelle Régionale, « démonstratrice » de bonnes pratiques de gestion d'un espace naturel remarquable.

Une AP de 300 000 € avait été créée à cet effet lors du BS 2010.

Le calendrier inhérent aux procédures d'acquisition de cet espace naturel est relativement long et devrait aboutir en fin d'année 2010.

Compte tenu de la nature de l'acquisition, il n'est pas nécessaire qu'une gestion en AP soit maintenue. Les crédits sont donc désormais gérés hors AP.

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

LES DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
Investissement	40 479 261	4 300 000	1 460 000	-
Fonctionnement	129 361 661	-600 000	173 000	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Acquisition, renouvellement des matériels roulants

- **Tableaux budgétaires**

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
ACQUISITION, RENOUELEMENT DES MATERIELS ROULANTS	Investissement	-	2 200 000	-	-
	Fonctionnement	3 500 000	-600 000	-	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Crédits de paiement :

Les 3 automoteurs ZGC commandés par la Région sont livrés au cours du dernier trimestre, ce qui nécessite le paiement d'une nouvelle échéance de 2 800 000 € constituant le dernier versement avant le solde qui ne sera demandé qu'à la clôture du marché global passé entre la SNCF et Bombardier pour l'ensemble des Régions ayant acheté ce type de matériel. Pour ce faire, il vous est proposé d'inscrire 2 200 000 € de crédits de paiement investissement, le solde de 600 000 € provenant de virements de crédits internes au budget des Transports, notamment sur le volet routier.

Par ailleurs, il vous est proposé de diminuer les crédits de fonctionnement liés au crédit bail pour l'acquisition des ZGC de 600 000 €, les taux d'intérêt étant restés très compétitifs sur 2010.

Programme : Infrastructures ferroviaires

- **Tableaux budgétaires**

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	Investissement	22 785 306	2 100 000	-	-
	Fonctionnement	1 055 000	-	-	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Crédits de paiement :

L'électrification de la ligne Bourges-Saincaize est entrée dans sa phase de réalisation depuis le début du mois de septembre. Il est proposé d'augmenter de 2 100 000 € les crédits de paiement versés par la Région au titre de l'année 2010 sur cette opération pour tenir compte de l'avancement physique du chantier.

TOURISME

DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET TOURISME

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES AU DM :

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	-	-125 000
Autorisations d'engagement	-	-

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Promotion et animation touristique

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations de programme modifiées*

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011
2008-37014		CG 37 - VALORISATION DU PATRIMOINE TROGLODYTIQUE	250 000	-125 000	-60 260	-20 000

- **Commentaires et explications**

Autorisation de programme :

Conformément à l'avenant de la convention Région/Département d'Indre et Loire voté à la CPR du 23 avril 2010, le volume de l'AP 2008-37014 correspondant au projet « Valorisation du patrimoine troglodytique » est diminuée de 125 000 €.

ECONOMIE INNOVATION

DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET ECONOMIE INNOVATION

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM :

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	-	-1 150 000
Autorisations d'engagement	-	-

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Création et reprise d'entreprises artisanales

- **Tableaux budgétaires**

- Les autorisations de programme modifiées

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010
2010 - 0769		CREATEM	5 700 000	150 000	150 000

- **Commentaires et explications**

Afin d'anticiper les besoins des CPR de novembre et décembre 2010 et permettre, avant la réforme du règlement programmé début 2011, aux entreprises éligibles sur le règlement actuel d'aboutir, il est demandé de transférer 150 000 € de l'AP FREMA vers l'AP CREATEM.

Programme : Développement et adaptation des entreprises artisanales

- **Tableaux budgétaires**

- Les autorisations de programme modifiées

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010
2010 - 0759		FREMA	1 000 000	-150 000	-150 000

- **Commentaires et explications**

Cf. le commentaire du programme précédant

Programme : Développement et adaptation des entreprises industrielles et de services

- **Tableaux budgétaires**

- Les autorisations de programme créées ou modifiées

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011	CP 2012	CP 2013
2010-4001		CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	8 000 000	-2 200 000	-700 000	-550 000	-550 000	-400 000
2010-4002		CAP EMPLOI CENTRE	3 000 000	-800 000	-150 000	-240 000	-240 000	-170 000
2010-4006	31/12/2013	FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE VERTE	0	3 000 000	300 000	1 000 000	600 000	600 000

- **Commentaires et explications**

Compte tenu de la conjoncture économique, les entreprises ont décalé leurs programmes d'investissement : il est donc possible de diminuer l'AP CAP Développement à hauteur de 2 200 000 € et l'AP CAP Emploi de 800 000 €.

En outre, pour faire face à la crise économique et l'urgence écologique, la Région s'est fixée comme objectif prioritaire la création d'activités et d'emplois durables en misant sur le développement de l'économie verte.

Les PME de l'économie verte positionnées dans les secteurs de l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, les écotecnologies ou encore la gestion de l'eau et des déchets ont encore des difficultés à renforcer leurs fonds propres pour accélérer leur développement.

Pourtant, le renforcement des fonds propres de ces entreprises qui connaissent une forte augmentation de leur carnet de commandes est une des clés du redémarrage économique. Par ailleurs, la taille des opérations de fonds propres pour les PME a augmenté significativement et se situe aujourd'hui en valeur médiane autour de 2 000 000 € à 6 000 000 €, besoin qui ne trouve pas toujours d'écho sur le marché du capital investissement.

C'est pour apporter une réponse opérationnelle aux PME de la croissance durable que la Région envisage la création du fonds d'investissement pour le développement de l'économie verte. Dans ce cadre, il est proposé d'ouvrir une nouvelle AP de 3 000 000 € pour participer à un fonds commun de placement. 480 000 € de crédits de paiement seront payés sur 2010 par redéploiement interne pour participer au capital de la SEM Patrimoniale Tourangelle.

Programme : Organisation et développement des filières agricoles

- **Tableaux budgétaires**

- Les autorisations de programme modifiées

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011	CP 2012	CP 2013	CP 2014
2008-36008		CG 36 - AMENAGEMENT FONCIER	1 000 000	-150 000					-150 000

Conformément à l'avenant de la convention Région/Département de l'Indre voté à la CPR du 8 octobre 2010 (Délibération n° 10.08.52), le volume de l'AP 2008-36008 correspondant au projet « Aménagement Foncier » est diminuée de 150 000 €.

Programme : CAP Filières

- **Tableaux budgétaires**

- Les autorisations de programme créées ou modifiées

N° AP	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011	CP 2012	CP 2013	CP 2014
2009-36015		CG 36 - CAP Filières	1 000 000	-1 000 000		-220 000	-220 000	-200 000	-160 000

Conformément à l'avenant de la convention Région/Département de l'Indre voté à la CPR du 8 octobre 2010 (Délibération n°10.08.52), le projet « Accompagnement du dispositif régional en faveur des bâtiments d'élevage » est supprimé. Par conséquent, l'AP 2009-36015 est diminuée de 1 000 000 € et clôturée.

EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE

DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET EUROPE ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET/OU D'ENGAGEMENT CREEES OU MODIFIEES EN DM :

	CREATIONS	MODIFICATIONS
Autorisations de programme	-	-
Autorisations d'engagement	-	-

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
Investissement	14 783 000	-2 485 000	14 545 000	-2 400 000
Fonctionnement	10 232 270	85 000	10 910 000	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

DOMAINES		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
DEVELOPPER LA DIMENSION EUROPEENNE	Investissement	14 545 000	-2 400 000	14 545 000	-2 400 000
	Fonctionnement	7 596 686	-	10 850 000	-
COOPERATION DECENTRALISEE ET SOLIDARITE INTERNATIONALE	Investissement	238 000	-85 000	-	-
	Fonctionnement	2 635 584	85 000	60 000	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Programmes communautaires européens

- **Tableaux budgétaires**

- *Les autorisations d'engagement modifiées*

N° AE	Date limite d'affectation	Libellés	Montant initial	Modification DM2	CP 2010	CP 2011	CP 2012	CP 2013	CP 2014
2008 - 8010		MESURE 131 FSE 2007-2013	3 100 000	2 090 000		1 380 000	1 350 000	1 192 506	
2008 - 8011		MESURE 221 FSE 2007-2013	13 500 000	2 500 000		3 000 000	3 000 000	3 000 000	2 763 370
2008 - 8014		MESURE 424 FSE 2007-2013	3 590 000	-3 590 000					
2008 - 8016		MESURE 433 FSE 2007-2013	1 730 000	-1 000 000		120 000	120 000	120 000	120 000

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES EUROPEENS	Investissement	14 545 000	-2 400 000	14 545 000	-2 400 000
	Fonctionnement	7 596 686	-	10 850 000	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Autorisations d'engagement :

Depuis la rédaction du Programme Opérationnel (PO) du Fonds Social Européen (FSE) et du Document de Mise en Œuvre (DOMO), la situation économique a fortement évolué. Cette situation de crise nous a nécessairement amené à retravailler les dispositifs à mettre en œuvre, à analyser les situations et les cibles pour lesquelles un effort prioritaire devait être conduit.

De ce fait, par rapport à la rédaction initiale du DOMO et à la maquette financière régionale du FSE, il a été validé en Comité de suivi régional, que soient opérés des transferts de crédits entre axes et mesures de façon à alimenter plus fortement les dispositifs visant les publics cibles et les actions prioritaires (demandeurs d'emplois et salariés). Il s'agit, en particulier, de l'axe 1 qui contribue à l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux Mutations économiques et l'axe 2 dont l'objet est d'améliorer l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi (où des mesures étaient sous tension et dont les enveloppes nécessitaient des abondements) à partir notamment des mesures de l'axe 4 qui relève de la mise en réseau et de la coopération et dont la mise en œuvre était moins prioritaire, voire compromise du fait de règles de gestion imposées par l'Etat trop contraignantes.

Dépenses et recettes :

Compte tenu de l'avancée des projets, 2 400 000 € sont restitués sur les programmes communautaires européens, tant en dépenses qu'en recettes.

Programme : Développer la coopération décentralisée

- **Tableaux budgétaires**

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
DEVELOPPER LA COOPERATION DECENTRALISEE	Investissement	238 000	- 85 000	-	-
	Fonctionnement	2 635 584	85 000	60 000	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Compte tenu de la nature des projets, il est proposé un transfert de crédits de paiement pour un montant de 85 000 € de la section d'investissement vers le fonctionnement pour l'action "appui aux projets régionaux de coopération internationale".

B - Moyens Généraux

DONNEES FINANCIERES GLOBALES DU BUDGET MOYENS GENERAUX

CREDITS DE PAIEMENT

TOTAL MOYENS GENERAUX	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
Investissement	244 995 845	86 100	358 341 973	-45 255
Fonctionnement	156 816 184	-130 600	798 219 450	7 057 505

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	Investissement	3 695 845	-	-	-
	Fonctionnement	16 040 361	-	51 000	-
COMMUNICATION	Fonctionnement	6 275 573	-44 500	-	-
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	Investissement	241 300 000	86 100	358 341 973	-45 255
	Fonctionnement	23 030 711	-86 100	795 226 450	7 234 505
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Fonctionnement	111 469 339	-	2 942 000	-177 000

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

DETAIL PAR PROGRAMME

Domaine : Moyens généraux de l'administration
--

Programme : Systèmes d'information

- **Commentaires et explications**

Crédits de paiement :

113 000 € de crédits prévus initialement sur l'AP 2008-1100 "Plan Directeur des Systèmes d'Information" sont transférés vers des crédits hors AP.

Domaine : Communication

Programme : Communication

- **Tableaux budgétaires**

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
COMMUNICATION	Fonctionnement	6 275 573	-44 500	-	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Deux enveloppes de crédit sont transférées vers le budget Culture du fait de la nature de la dépense :

- 14 500 € pour l'organisation de la 13^{ème} édition du Festival des Scénaristes à Bourges par l'Association Scénario au long court ;
- 30 000 € pour une subvention accordée à l'Association Labomédia pour la création de l'espace culturel dématérialisé au 64^{ème} festival d'Avignon.

Domaine : Moyens généraux financiers

Programme : Fiscalité directe

- **Tableaux budgétaires 2010**

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
FISCALITE DIRECTE	Fonctionnement	-	-	79 998 677	2 233 740

- **Commentaires et explications de la proposition 2010**

Le produit de la fiscalité directe, supérieur de 2,234 M€ est à prendre en compte lors de cette DM.

➤ ***Notification de l'état fiscal 1253***

De cette notification ressort un produit supplémentaire des deux taxes foncières pour 2010 de 136 216 €.

Les bases fiscales sont en progression de +3,13% pour la Taxe Foncière sur le bâti, et en recul de -0,38% sur la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties.

Pour rappel, au BP 2010, l'évolution des bases retenue était d'environ 3% pour chacune des composantes de la fiscalité.

BASES	2009 PREV	2009 DEFINITIVES	BP 2010	NOTIFIEES 2010
TFB	2 214 716 000	2 216 509 918	2 281 157 480	2 285 882 000
TFNB	9 398 000	9 488 022	9 773 920	9 452 300

- Le produit s'établit comme suit :

Fiscalité directe (en €)	Imputation budgétaire	BP 2010	Montant notifié 2010
Taxe sur le foncier bâti	940-7311	79 156 165	79 320 105
Taxe sur le foncier non bâti	940-7311	842 512	814 788
TOTAL		79 998 677	80 134 893

➤ *Rôles Supplémentaires*

Des rôles supplémentaires ont été perçus au mois de mai et au mois de juin pour un montant de **2 033 739 €**.

Programme : Participations / dotations Etat

• Tableaux budgétaires 2010

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
PARTICIPATIONS/DOTATIONS ETAT	Investissement	-	-	43 785 661	-45 255
	Fonctionnement	-	-	622 076 899	5 000 765

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

• Commentaires et explications de la proposition 2010

⇒ En fonctionnement, il s'agit :

➤ *Des dotations relatives à la formation professionnelle et l'apprentissage*

Depuis le vote du BS, la Région a reçu le versement de la moitié des dotations relatives à la formation professionnelle et à l'apprentissage. Leur notification fait apparaître un **produit supérieur** à la prévision budgétaire initiale de **512 996 €** en particulier pour les dotations relatives à la formation professionnelle des jeunes de moins de 26 ans, qui sont ajustées pour tenir compte d'une régularisation intervenue en 2009 sur le montant du droit à compensation du transfert intervenu en 1994.

➤ **De la DGD résiduelle**

La DGD 2010 intègre la compensation des transferts de personnels des monuments historiques (Château de Chaumont : transferts de trois agents à compter du 1^{er} janvier 2007, ainsi que huit agents ayant opté pour l'intégration et trois postés vacants à compter du 1^{er} janvier 2010) pour un montant de 347 436 €.

➤ **Des compensations fiscales**

Le montant des compensations versées par l'Etat au titre des exonérations de la fiscalité directe a également été notifié :

Compensations des exonérations de fiscalité directe (en €)	Imputation budgétaire	BP 2010	Montant notifié
Taxe d'habitation	940-74835	4 321 751	4 617 824
Taxe sur le foncier bâti	940-74834	1 029 958	1 014 995
Taxe sur le foncier non bâti	940-74834	3 934 992	3 885 800
Taxe professionnelle	940-74833	786 496	767 614
Taxe professionnelle- part recettes	940-74833	842 552	836 773
TOTAL		10 915 749	11 123 006

Le produit des compensations fiscales est légèrement supérieur aux estimations avec un produit supplémentaire de 207 257 €.

▪ **Compensation relais et Ticket modérateur de la Taxe Professionnelle**

BASES	2009 PREV	2009 DEFINITIVES	BP 2010	NOTIFIEES 2010
TP	4 611 949 000	4 612 041 045	4 796 426 960	4 828 437 000

La notification des bases de TP montre un dynamisme des bases de +4,69% entre 2009 et 2010 au moment où la Région se voit supprimer sa principale ressource fiscale.

Les montants de la « Compensation relais » et de la participation de la Région au plafonnement à la valeur ajoutée de la taxe professionnelle (« ticket modérateur ») ont été notifiés au mois de juillet.

Le montant de la compensation relais (ticket modérateur à reverser inclus) est supérieur au montant estimé au BP 2010 de 3,933M€.

	BP 2010	MONTANTS NOTIFIES
Taxe professionnelle hors PVA		136 644 767
PVA ("ticket modérateur")		-8 031 509
Compensation relais (dont PVA)	124 680 182	128 613 258

Il convient donc d'ajuster le produit des compensations fiscales de **4 140 333 € en DM2**.

⇒ **En Investissement**, il s'agit du FCTVA, dont l'inscription budgétaire est à ajuster de - 45 255 € par rapport au produit encaissé.

Programme : Dette

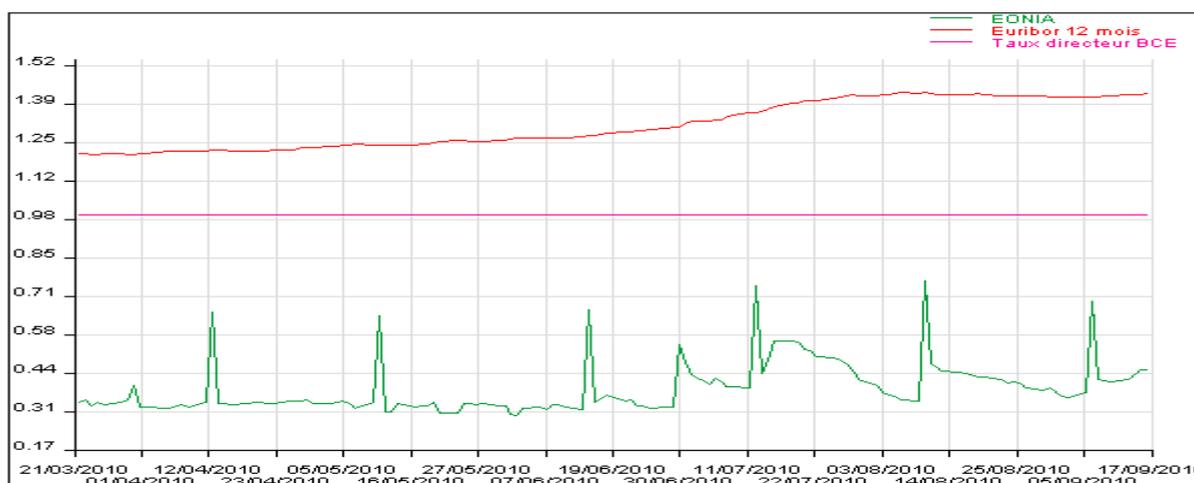
- **Tableaux budgétaires**

- Les crédits de paiement

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
DETTE	Investissement	241 300 000	-	314 406 312	-
	Fonctionnement	18 100 000	-	-	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications de la proposition 2010**



Dans la poursuite de 2009, l'année 2010 se distingue par une courbe des taux toujours très attractive notamment sur les taux courts : l'EONIA évoluant dans une fourchette 0,30 % / 0,70 % et l'EURIBOR 12 mois restant relativement stable (autour de 1,30 %).

De ce fait, le besoin relatif au service des intérêts de la dette, que ce soit sur le court terme (lignes de trésorerie) ou sur le long terme (contrats actuellement en amortissement), est en cohérence avec ce qui a été voté en fonctionnement au BP 2010, ceci malgré une évolution croissance de l'utilisation de la ligne de trésorerie.

Il en est de même pour la partie amortissement. Profitant d'opportunités de taux, la Région a procédé à des arbitrages et sécurisations de taux, lesquels ont nécessité un recalage de l'amortissement de certains contrats. Ces opérations ont été réalisées à l'intérieur de l'enveloppe votée au BP 2010 et ne nécessitent donc pas d'évolution des crédits ouverts en investissement.

**Programme :
Autres mouvements budgétaires**

- **Tableaux budgétaires**

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
AUTRES MOUVEMENTS BUDGETAIRES	Investissement	-	86 100	150 000	-
	Fonctionnement	5 372 611	-86 100	409 000	-

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Description

Il s'agit d'opérations comptables n'ayant aucune incidence financière en terme d'encaissement et de décaissement. Ces écritures comptables permettent de constater les dépréciations de patrimoine (amortissements), les régularisations liées à la cession d'éléments d'actif, les maîtrises d'ouvrage déléguées, le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement ...

Le prélèvement pour les dépenses d'investissement

Le prélèvement permet d'équilibrer le budget pour chacune de deux sections. Il correspond à l'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement. Le solde ainsi dégagé (épargne brute) est prélevé sur la section de fonctionnement (dépense au chapitre 953) et viré à la section d'investissement (recette au chapitre 951).

Il permet, après paiement de l'annuité en capital de la dette, d'autofinancer une partie des dépenses d'investissement.

Compte tenu des nouveaux crédits proposés lors de cette étape budgétaire, le prélèvement peut être augmenté de 8 394 064,85 €

Les amortissements

Conformément aux règles adoptées en 2005, la Région procède à l'amortissement de l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers. Les dotations aux amortissements sont calculées selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées d'amortissement déterminées selon les catégories de biens.

L'amortissement donne lieu à la comptabilisation d'une dépense en section de fonctionnement (chapitre 946) et d'une recette de même valeur en section d'investissement (chapitre 926).

Pour l'exercice 2010, au vu du montant des amortissements comptabilisés à ce jour, il convient de réduire de 6 988 771,51 € l'enveloppe budgétaire en dépenses et en recettes.

En conséquence, les crédits budgétaires relatifs à la neutralisation des amortissements doivent être également revus à la baisse et ce, pour un montant de 7 168 178,29 €.

Les travaux en régie

Les EMOP (Equipe mobile d'Ouvriers Professionnels) réalisent des travaux de réhabilitation et de réfection des lycées. Or, ces travaux constituent sur le plan comptable des dépenses d'investissement qu'il convient de valoriser dans le patrimoine régional. Il est proposé d'inscrire 170 000 € en dépenses sur le chapitre 926 et en recettes sur le chapitre 946.

Opérations de cessions

L'enveloppe prévue au budget primitif 2010 d'un montant de 150 000 € pour les cessions de biens est maintenue.

Domaine : Gestion des ressources humaines

Programme : Masse salariale

- **Tableaux budgétaires**

- *Les crédits de paiement*

		DEPENSES		RECETTES	
		TOTAL CREDITS 2010*	DM2	TOTAL CREDITS 2010*	DM2
MASSE SALARIALE	Fonctionnement	105 106 111	-	2 232 000	-177 000

*TOTAL CREDITS 2010 = BP 2010 + BS 2010 + VIREMENTS DE CREDITS 2010

- **Commentaires et explications**

Comme annoncé dans le cadre des mesures de restrictions budgétaires au niveau national, le gouvernement a décidé de limiter l'aide apportée aux employeurs d'agents en Contrat Unique d'Insertion. Le Préfet de Région, dans un arrêté du 21 juillet 2010, vient de fixer les nouveaux montants de l'aide de l'Etat à 75% du salaire brut.

La diminution de cette aide, qui passe de 90% à 75% va, une fois de plus peser sur le budget des collectivités territoriales. Pour la Région Centre, qui emploie aujourd'hui 258 agents sous CUI, cette décision impacte directement les recettes pour un montant de 177 000€.

DISPOSITIONS DIVERSES

Exonérations fiscales

Exonération de CVAE en faveur des établissements de spectacles cinématographiques classés « art et essai »

Il vous est proposé d'exonérer de la part régionale de CVAE à hauteur de 100 % les établissements de spectacles cinématographiques qui ont réalisé un nombre d'entrées inférieur à 450 000 au cours de l'année précédant celle de l'imposition et qui bénéficient d'un classement « art et essai » au titre de l'année de référence (conformément aux articles 1464 A et 1586 nonies du Code Général des Impôts).

Exonération de CVAE pour les librairies indépendantes

Il vous est proposé d'exonérer de la part régionale de CVAE les établissements réalisant une activité de vente de livres neufs au détail qui disposent au 1^{er} janvier de l'année d'imposition (2011) du label de librairie indépendante de référence (Article 70 de la LFR 2007 et article 1464 I du Code Général des Impôts) dans les limites prévues par le règlement (CE) n° 1998/2006 de la Commission, du 15 décembre 2006, concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides de minimis.

Maintien des Exonérations de TP antérieures et transposition à la CVAE

Il vous est proposé de maintenir l'ensemble des dispositifs d'exonération de taxe professionnelle antérieurs à la réforme afin qu'ils soient également applicables pour la CVAE et la CFE : à savoir l'exonération totale de la taxe professionnelle des **entreprises de spectacles** (article 1464A, alinéa 1 du Code général des impôts), l'exonération des **entreprises nouvelles** et des reprises d'établissements en difficulté au titre des deux années suivant leur création (article 1464 B alinéa 2 du Code Général des Impôts) ainsi que l'exonération **en faveur de l'aménagement du territoire** (article 1465 du Code Général des Impôts).

Remises gracieuses

Les remises gracieuses suivantes sont accordées pour un montant total maximum de 35 785,00 € :

Dossier	Aide	Nom	N° de titre à annuler	Montant maximum
E0002172	CREATEM	BRACHET PATRICK	13744/2009	22 715,00 €
00019728	CREATEM	DURAND DANIELLE ANIELA SERVICES	15023/2009 858/2010 4964/2010	8 070,00 €
00029930	CREATEM	COLOMBIER FAUSTINE	2533/2010	5 000,00 €
				35 785,00 €

Admissions en non valeur

Les admissions en non valeur suivantes sont accordées pour un montant total de 82 662,48€ :

NOM DE L'ENTREPRISE	ADRESSE DE L'ENTREPRISE	DATE EMISSION TITRES DE RECETTE	MOTIFS D'IRRECOUVRABILITE	NATURE DE LA CREANCE	MONTANT DE LA CREANCE
AVRAIN JOEL	La Haie aux biches 41160 BUSLOUP	2886/01=4573,47€	OTD négatif. Revenus insaisissables (5089€ an)	GITE	4 571,94 €
SA FAPEC	ZI 28120 ILLIERS COMBRAY	2524/02=13423,94€ 2247/02=6528,45€ 1186/02=6409,08€	Somme non incluse dans le montant accepté par le Tribunal, donc non inclus dans le plan de règlement suite à RJ	PRE	13 800,12 €
HANIEZ SANDRINE	Le moulin a tan 28302 PONTGOUIN	3162/06=794€	OTD positif, nouvel OTD impossible (solde inférieur au seuil)		74,51 €
TROSKIE HENDRIX	Le Domaine de la cote 18210 COUST The bungalow Steepwood Farm Adversane Lane RH14 9EG UNITED KINGDOM	5402/06=18325,50€	Poursuites impossibles, le débiteur résidant en Angleterre	CREATEM	17 790,00 €
DUPONT AURELIE	17 rue Jean Moulin 45230 STE GENEVIEVE DES BOIS	5883/07=693,92€	Personne insaisissable (RSA)		331,88 €
SAUVAGE YOANN	3 rue Christophe Colomb 37000 TOURS	140/07=1229,45€	OTD negatif plus d'informations à exploiter		1 229,45 €
GUILLOT GHISLAINE	242 rue Febvotte 37000 TOURS	3792/07=485,72€	2 OTD negatifs		470,72 €
GAUTIER ANNIE	56 rue de la Barrière St Marc 45000 ORLEANS	3803/07=634,31€	Situation de surendettement	Trop perçu	254,31 €
JOUAN SANDRA	4 rue de Lille apt 43 37100 TOURS	393/07=103,90€	NPAI.Somme inférieure au seuil de l'OTD bancaire		43,90 €
INFOPRODUIT	87D route de Château renault 41000 BLOIS	2947/08=6000€	Raison sociale Public Infosystem	CREATIS	6 000,00 €
RENKEMA MEILAND	Château de la Brosse Rietschelftlaan 02171 SASSENHEIM	8649/08=22572€	Frais de virement à l'étranger	CAP HEBERGEMENT	488,00 €
BOUZAMA FAZIA		7233/08=23,86€	Somme inférieure au seuil des poursuites		23,86 €

PICHARD JEAN LUC	4 rue Chaumont Potin 37690 PREUILLY SUR CLAISE	1323/08=1143,37€ 7138/07=1143,37€ 3461/08=1143,32€ 4635/07=1143,37€	OTD négatif sur compte bancaire unique	CREATEM	3 772,26 €
DUBRAC AURELIEN	La Couture 36140 AIGURANDE	13747/09=23340€ 13752/09=3501€ 1353/09=1167€ 7583/08=1167€ 12776/09=1167€ 3161/09=1167€	Insuffisance d'actif suite à LJ	CREATEM	31 509,00 €
LAPEYRE MADELEINE	2 rue du clos Beauvoys 45300 PITHIVIERS	1989/08=140,68€	NPAI. Pas d'autres renseignements		140,68 €
PRESSING FRANCOIS IER	8 bis rue du bourg coutant 18700 AUBIGNY SUR NERE	15727/09=228,50€ 13036/09=228,50€ 7902/08=228,50€ 7151/07=228,50€ 1346/08=228,50€ 5600/08=228,50€ 3484/08=228,50€ 1636/09=228,50€ 3443/09=228,50€ 2974/07=145,63€	2 OTD négatifs	CREATEM	2 161,85 €
					82 662,48 €

Levées de pénalités

Par marché n° 2006-818 notifié le 1/08/06, d'un montant de 13 500 €HT, la Région Centre a mandaté la société FRANCE SERVICE PATRIMOINE afin de réaliser le programme correspondant à la deuxième phase de mise en œuvre du schéma directeur et portant sur l'amélioration de l'accueil et la création d'un pôle de « vie scolaire » au LP Jean Guéhenno à Saint Amand Montrond.

Le terme initial du marché a été fixé au 2/02/08.

En réalité, la mission a dû être interrompue suite :

- à l'intégration de nouvelles données fonctionnelles pour l'établissement (externat, logements de fonction, infirmerie, demi pension),
- à l'attente de décisions académiques sur l'évolution de la structure pédagogique
- et enfin, à la finalisation d'études conduites sur la demi pension du lycée Jean Moulin impliquant directement la demi pension du lycée Jean Guéhenno.

Une mission complémentaire a été confiée par avenant au programmiste sur les besoins en externat.

Le prolongement de l'étude étant le fait de contraintes externes et n'ayant pas été formalisé par des ordres de service, le dépassement du délai contractuel ne peut être imputable au prestataire.

En conséquence, il convient de lever les pénalités appliquées sur les paiements facturés qui s'élèvent à 1 722,44 €.

Modification des dates limite d'affectation pour les AP et AE suivantes

FORMATIONS PROFESSIONNELLES					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
931	2009	0745	GESTION DES REMUNERATIONS DES BENEFICIAIRES 2010-2012	31/12/2011	31/12/2013
APPRENTISSAGE					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
901	2009	1557	CCI INDRE - CONSTRUCTION D'UNE ECOLE D'INGENIEURS	31/12/2010	31/12/2011
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
901	2008	1010	PPI SANITAIRE ET SOCIAL	31/12/2010	31/12/2011
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
902	2009	2475	FOURNITURE D'ORDINATEURS FIXES	31/12/2010	31/12/2011
902	2007	1604	ENIVL	31/12/2007	31/12/2010
RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
909	2007	7504	GP - BIOLOGIE SANTE BIEN ETRE art 1-1	31/12/2010	31/12/2013
909	2010	3437	PLATE FORME CONNECTIQUE	31/12/2012	31/12/2013
CULTURE					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
903	2008	1123	FRECC	31/12/2010	31/12/2012
903	2008	37001	CG 37 - FORTERESSE ROYALE DE CHINON	31/12/2010	31/12/2011
903	2004	2117	TRANSFERT DU FRAC	31/12/2006	31/12/2012
SPORTS					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
903	2009	1119	STADE DE LA VALLEE DU CHER	31/12/2010	31/12/2012
909-95	2008	18013	CG 18 - BASE DE LOISIRS DE LA GOULE	31/12/2010	31/12/2013
ECONOMIE - INNOVATION					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
939-93	2007	7750	GP - APPUI A L'EMPLOI ET A L'INSTALLATION	31/12/2010	31/12/2013
939-93	2007	7751	GP - CAP FILIERES STRUCTURATION	31/12/2010	31/12/2013
939-93	2007	7752	GP - CAP FILIERES EQUIN	31/12/2010	31/12/2013
909-93	2010	1259	FONCIER AGRICULTURE DURABLE	31/12/2010	31/12/2013
MOYENS GENERAUX					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
900-0202	2008	1100	PLAN DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION	31/12/2010	31/12/2011

DECISION MODIFICATIVE N° 2 2010

DECISIONS

A – Le vote par fonction

Le vote de la décision modificative n°2 au budget primitif 2010 intervient selon le mode de vote par fonction adopté par l'Assemblée plénière du 16 décembre 2004 (DAP n° 04.05.04) et tel qu'il est prévu par la M71.

1) L'approbation des balances au chapitre en crédits de paiement et en AP/AE :

Au titre des crédits de paiement

Selon la balance au chapitre figurant ci-dessous,

En mouvements réels, les dépenses et les recettes totales s'élèvent à 3 310 100 € :

- dont dépenses : + 4 176 100€ en investissement et -866 000 € en fonctionnement
- dont recettes : - 2 792 655 € en investissement et + 6 102 755 € en fonctionnement.

En mouvements d'ordre, les recettes et les dépenses s'élèvent à - 3 058 168,32 €. Le prélèvement pour dépenses d'investissement s'établit à 8 394 064,85€.

BALANCE GENERALE DM 2 2010
CREDITS DE PAIEMENT

Chap.	Libellé	BP 2010 + BS 2010		DM 2 2010		TOTAL 2010 BP + BS + DM 2	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT							
		550 745 959,98	387 302 472,63	4 176 100,00	-2 792 655,00	554 922 059,98	384 509 817,63
Opérations réelles	90 Opérations ventilées	309 445 959,98	51 746 161,00	4 176 100,00	-2 747 400,00	313 622 059,98	48 998 761,00
	900 Services généraux	18 478 844,59	14 545 000,00	-2 398 900,00	-2 400 000,00	16 079 944,59	12 145 000,00
	901 Formation professionnelle/apprentissage	9 585 000,00	0,00	450 000,00	0,00	10 035 000,00	0,00
	902 Enseignement	95 274 415,39	22 985 661,00	0,00	0,00	95 274 415,39	22 985 661,00
	903 Culture, sports et Loisirs	12 984 075,00	5 642 300,00	1 825 000,00	-347 400,00	14 809 075,00	5 294 900,00
	904 Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	905 Aménagement des territoires	77 215 491,00	0,00	0,00	0,00	77 215 491,00	0,00
	907 Environnement	6 941 831,00	0,00	0,00	0,00	6 941 831,00	0,00
	908 Transports	40 479 261,00	1 460 000,00	4 300 000,00	0,00	44 779 261,00	1 460 000,00
	909 Action économique	48 487 042,00	7 113 200,00	0,00	0,00	48 487 042,00	7 113 200,00
	92 Opérations non ventilées	241 300 000,00	335 556 311,63	0,00	-45 255,00	241 300 000,00	335 511 056,63
	921 Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	922 Dotations et participations non affectées	0	21 000 000,00	0,00	-45 255,00	0,00	20 954 745,00
	923 Dettes et autres opérations financières	241 300 000,00	314 406 311,63	0,00	0,00	241 300 000,00	314 406 311,63
	954 Produits des cessions d'immob	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
		309 902 678,50	473 346 165,85	-5 013 461,66	1 955 293,34	304 889 216,84	475 301 459,19
Opérations d'ordre	925 Opérations patrimoniales	62 000 000,00	62 000 000,00	0,00	0,00	62 000 000,00	62 000 000,00
	926 Transferts entre sections	101 255 000,00	115 000 000,00	-5 013 461,66	-6 438 771,51	96 241 538,34	108 561 228,49
	95 Chapitre de prévision sans réalisation	0,00	149 698 487,35	0,00	8 394 064,85	0,00	158 092 552,20
	951 Virement de la section fonctionnement	0,00	149 698 487,35	0,00	8 394 064,85	0,00	158 092 552,20
	950 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution reporté	146 647 678,50	0,00	0,00	0,00	146 647 678,50	0,00	
1 068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	146 647 678,50	0,00	0,00	0,00	146 647 678,50	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	860 648 638,48	860 648 638,48	-837 361,66	-837 361,66	859 811 276,82	859 811 276,82	
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
		691 609 511,17	855 052 998,52	-866 000,00	6 102 755,00	690 743 511,17	861 155 753,52
Opérations réelles	93 Opérations ventilées	667 828 615,80	80 081 243,24	-779 900,00	-638 550,00	667 048 715,80	79 442 693,24
	930 Services généraux	69 461 058,60	12 078 000,00	40 500,00	0,00	69 501 558,60	12 078 000,00
	931 Formation professionnelle/apprentissage	235 503 439,27	64 851 666,00	-700 000,00	-600 000,00	234 803 439,27	64 251 666,00
	932 Enseignement	138 293 027,71	2 557 000,00	238 000,00	-137 700,00	138 531 027,71	2 419 300,00
	933 Culture, sports et Loisirs	35 466 606,89	0,00	241 600,00	99 150,00	35 708 206,89	99 150,00
	934 Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	935 Aménagement des territoires	8 184 913,74	82 677,24	0,00	0,00	8 184 913,74	82 677,24
	937 Environnement	10 589 958,57	40 000,00	0,00	0,00	10 589 958,57	40 000,00
	938 Transports	129 361 660,61	173 000,00	-600 000,00	0,00	128 761 660,61	173 000,00
	939 Action économique	40 967 950,41	298 900,00	0,00	0,00	40 967 950,41	298 900,00
	94 Opérations non ventilées	23 780 895,37	763 765 784,00	-86 100,00	6 741 305,00	23 694 795,37	770 507 089,00
	940 Impositions directes	0,00	79 998 677,00	0,00	2 233 740,00	0,00	82 232 417,00
	941 Autres impôts et taxes	0,00	245 093 350,00	0,00	0,00	0,00	245 093 350,00
	942 Dotations et participations non affectées	0,00	438 673 757,00	0,00	4 507 565,00	0,00	443 181 322,00
	943 Opérations financières	23 027 350,00	0,00	-86 100,00	0,00	22 941 250,00	0,00
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	753 545,37	0,00	0,00	0,00	753 545,37	0,00	
945 Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002 Solde de fonctionnement reporté	0,00	11 205 971,28	0,00	0,00	0,00	11 205 971,28	
		264 698 487,35	101 255 000,00	1 955 293,34	-5 013 461,66	266 653 780,69	96 241 538,34
Opérations d'ordre	946 Opér. d'ordre de transferts entre section	115 000 000,00	101 255 000,00	-6 438 771,51	-5 013 461,66	108 561 228,49	96 241 538,34
	95 Chapitre de prévision sans réalisation	149 698 487,35	0,00	8 394 064,85	0,00	158 092 552,20	0,00
	953 Virement à la section d'investissement	149 698 487,35	0,00	8 394 064,85	0,00	158 092 552,20	0,00
	952 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	956 307 998,52	956 307 998,52	1 089 293,34	1 089 293,34	957 397 291,86	957 397 291,86	

Au titre des autorisations de programmes et autorisations d'engagement (AP/AE)

Selon la balance au chapitre figurant ci-dessous, les ajustements d'AP et d'AE (création et modification) s'élèvent à 118 225 515 € dont 219 515 € en investissement et 118 006 000 € en fonctionnement.

**BALANCE GENERALE DM 2 2010
AP/AE**

Chap.	Libellé	BP 2010 + BS 2010	DM 2 2010	Total après DM 2 2010
SECTION D'INVESTISSEMENT				
		247 312 136,00	219 515,00	247 531 651,00
Opérations réelles	90 Opérations ventilées			
	900 Services généraux	305 500,00	0,00	305 500,00
	901 Formation professionnelle/apprentissage	2 688 000,00	0,00	2 688 000,00
	902 Enseignement	81 070 000,00	1 791 000,00	82 861 000,00
	903 Culture, sports et Loisirs	13 537 240,00	-96 485,00	13 440 755,00
	905 Aménagement des territoires	72 864 000,00	-210 000,00	72 654 000,00
	907 Environnement	10 651 396,00	-300 000,00	10 351 396,00
	908 Transports	22 098 000,00	0,00	22 098 000,00
	909 Action économique	44 098 000,00	-965 000,00	43 133 000,00
	92 Opérations non ventilées			
	921 Taxes non affectées		0,00	0,00
922 Dotations et participations non affectées		0,00	0,00	
923 Dettes et autres opérations financières		0,00	0,00	
		1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
Opérations d'ordre	925 Opérations patrimoniales			
	926 Transferts entre sections			
	95 Chapitre de prévision sans réalisation			
	951 Virement de la section fonctionnement			
950 Dépenses imprévues	1 000 000		1 000 000,00	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		248 312 136,00	219 515,00	248 531 651,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
		43 759 910,00	118 006 000,00	161 765 910
Opérations réelles	93 Opérations ventilées			
	930 Services généraux	-2 684 000,00	0,00	-2 684 000,00
	931 Formation professionnelle/apprentissage	16 552 410,00	74 759 000,00	91 311 410,00
	932 Enseignement	600 000,00	43 247 000,00	43 847 000,00
	933 Culture, sports et Loisirs	0,00	0,00	0,00
	935 Aménagement des territoires	3 146 500,00	0,00	3 146 500,00
	937 Environnement	330 000,00	0,00	330 000,00
	938 Transports	3 150 000,00	0,00	3 150 000,00
	939 Action économique	22 665 000,00	0,00	22 665 000,00
	94 Opérations non ventilées			
	940 Impositions directes			
	941 Autres impôts et taxes			
	942 Dotations et participations non affectées			
	943 Opérations financières			
	944 Frais de fonctionnement groupes d'élus			
945 Dotations aux provisions				
		1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
Opérations d'ordre	946 Opér. d'ordre de transferts entre section			
	95 Chapitre de prévision sans réalisation			
	953 Virement à la section d'investissement			
952 Dépenses imprévues	1 000 000,00		1 000 000,00	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		44 759 910,00	118 006 000,00	162 765 910,00

1) Transfert gestion pluriannuelle (AP-AE) vers gestion annuelle

Conformément à l'alinéa 4 de l'article 7 du règlement financier adopté par l'Assemblée plénière du 24 juin 2010 (DAP n° 10.03.04), (...) les virements de crédits de paiement adossés à une AP-AE ne sont pas autorisés vers des crédits de paiement gérés hors AP-AE (...).

Par conséquent, il vous est proposé les transferts suivants :

Au titre des Moyens généraux

113 000 € de crédits prévus initialement sur l'AP 2008-1100 "Plan Directeur des Systèmes d'Information" sont transférés vers des crédits hors AP.

Au titre des Technologies d'Information et de Communication

54 900 € de crédits prévus initialement sur l'AE 2008-7005 "VT - Environnements numériques de travail" sont transférés vers des crédits hors AE.

Au titre de l'Environnement

300 000 € de crédits prévus initialement sur l'AP 2010-7319 « VT – Acquisition Etang Thomas » sont transférés vers des crédits hors AP.

2) Les AP et AE par fonction et par politiques régionales :

FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX

Cette fonction comprend les "Moyens généraux d'administration" et la politique "Europe et Coopération décentralisée" de l'architecture par politiques régionales.

Au titre de l'Europe et de la Coopération décentralisée:

N° AE	LIBELLES	MONTANT INITIAL	MODIFICATION DM2
2008-8010	MESURE 131 FSE 2007-2013	3 100 000	2 090 000
2008-8011	MESURE 221 FSE 2007-2013	13 500 000	2 500 000
2008-8014	MESURE 424 FSE 2007-2013	3 590 000	-3 590 000
2008-8016	MESURE 433 FSE 2007-2013	1 730 000	-1 000 000

L'AE 2008 -8014 « Mesure 424 FSE 2007-2013» est à clôturer.

FONCTION 1 : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Cette fonction comprend les politiques "Formations professionnelles", "Apprentissage" et "Formations sanitaires et sociales" de l'architecture par politiques régionales.

Au titre des Formations professionnelles :

N° AE	LIBELLES	MONTANT INITIAL	MODIFICATION DM2	Date limite d'affectation
2010-0574	FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2011	-	7 600 000	31/12/2012
2010-0925	REMUNERATIONS 2011	-	16 897 000	31/12/2012
2010-1573	FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D'EMPLOI 2011	-	50 262 000	31/12/2012

FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT - LYCEES

Cette fonction comprend les politiques "Enseignement -Lycées" et "Enseignement supérieur" de l'architecture par politiques régionales.

Au titre de l'Enseignement - Lycées :

N° AP/AE	LIBELLES	MONTANT INITIAL	MODIFICATION DM2	Date limite d'affectation
2005-0014	EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS	29 254 611	- 2 000 000	
2010-0014	EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS	15 400 000	2 000 000	
AE 2010-1775	CPE POUR 18 LYCEES	-	43 247 000	31/12/2010

Concernant le Contrat de Performance Energétique (CPE), il est proposé d'affecter les crédits pour un montant de 43 247 000 € sur l'AE 2010-1775.

Le crédit total de 43 247 000 € sera imputé au chapitre 932, fonction 222, programme 1775, nature 611 du budget régional,

Au titre de l'Enseignement supérieur :

N° AP	LIBELLES	MONTANT INITIAL	MODIFICATION DM2
2009-7612	GP - REHABILITATION BRETONNEAU TOURS	1 000 000	1 000 000
2007-1604	ENIVL	1 280 000	101 000
2010-1475	ORDICENTRE	2 200 000	690 000

FONCTION 3 : CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Cette fonction comprend les politiques "Culture" et "Sports" de l'architecture par politiques régionales.

Au titre de la Culture :

N° AP	LIBELLES	MONTANT INITIAL	MODIFICATION DM2	Date limite d'affectation
2010-7100	GP - 2EME COMMANDE ARTISTIQUE	-	650 000	31/12/2014
2010-3104	PLAN DE NUMERISATION INVENTAIRE	140 000	-140 000	
2010-3004	EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	10 000	70 000	
2010-1124	FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES MUSEES ET INSTITUTIONS D'ARTS PLASTIQUES	50 000	28 330	
2010-0006	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	150 000	276 950	
2008-37001	CG 37 - FORTERESSE ROYAL DE CHINON	850 000	216 390	
2008-37002	CG 37 - VALORISATION DE LA DEMEURE DE RONSARD	1 130 000	-948 155	

L'AP 2010-3104 « Plan de numérisation inventaire » est à clôturer.

Conformément à l'avenant à la convention Région – Département d'Indre-et-Loire adopté par la CPR du 23 avril 2010 (CPR n° 10.03.06), le volume de l'AP correspondant au projet « CG 37 – Valorisation de la demeure de Ronsard » est diminué de 948 155 €. Par conséquent, il convient de diminuer l'affectation n° 2009-78927 à même hauteur (CPR du 31/11/2009 Délib N°09.10.99)

Au titre des Sports :

N° AP	LIBELLES	MONTANT INITIAL	MODIFICATION DM2
2010-0458	AIDE A L'EQUIPEMENT	1 200 000	-290 000
2010-0459	CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS SPORTIVES	1 500 000	290 000
2009-36014	CG 36 - MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS A CHATEAUROUX	1 250 000	-250 000

FONCTION 5 : AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Cette fonction comprend les politiques "Territoires solidaires" et "Technologies d'information et de communication" de l'architecture par politiques régionales.

Au titre des Technologies d'information et de communication :

N° AP	LIBELLES	MONTANT INITIAL	MODIFICATION DM2
2010-37019	CG 37- DEPLOIEMENT WIMAX	560 000	- 210 000

FONCTION 7 : ENVIRONNEMENT

Cette fonction correspond à la politique "Environnement" de l'architecture par politiques régionales.

N° AP	LIBELLES	MONTANT INITIAL	MODIFICATION DM2
2010-7300	GP - ADEME REENERGIES RENOUELABLES	800 000	- 100 000
2010-7301	GP - ADEME BATIMENTS DURABLES	500 000	50 000
2010-7302	GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	100 000	50 000
2010-7319	VT - ACQUISITION ETANG THOMAS	300 000	- 300 000

L'AP 2010-7319 « VT – Acquisition Etang Thomas » est à clôturer.

FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE

Cette fonction correspond aux politiques "Economie - innovation", "Recherche, Technologie et Innovation" et "Tourisme" de l'architecture par politiques régionales.

Au titre de l'Economie - Innovation :

N° AP	LIBELLES	MONTANT INITIAL	MODIFICATION DM2	Date limite d'affectation
2010-4001	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	8 000 000	-2 200 000	
2010-4002	CAP EMPLOI CENTRE	3 000 000	-800 000	
2010-4006	FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE VERTE	-	3 000 000	31/12/2013
2010-0769	CREATEM	5 700 000	150 000	
2010-0759	FREMA	1 000 000	-150 000	
2008-36008	CG 36 - AMENAGEMENT FONCIER	1 000 000	-150 000	
2009-36015	CG 36 - CAP FILIERES	1 000 000	-1 000 000	

L'AP 2009-36015 « CG 36 – CAP FILIERES » est à clôturer.

Au titre du Recherche, Technologie et Innovation

N° AP	LIBELLES	MONTANT INITIAL	MODIFICATION DM2
2010-0850	APPELS A PROJET	5 000 000	-650 000
2008-7508	GP- RECHERCHE SUR LES ENERGIES NOUVELLES ET LES MATERIAUX POUR L'ENERGIE	3 330 000	960 000

Au titre du Tourisme

N° AP	LIBELLES	MONTANT INITIAL	MODIFICATION DM2
2008-37014	CG 37 - VALORISATION DU PATRIMOINE TROGLODYTIQUE	250 000	-125 000

B – Le vote de l'Architecture par Politiques Régionales

La décision modificative est également votée en application du règlement financier adopté par l'Assemblée plénière du 24 juin 2010 (DAP n° 10.03.04).

Conformément à l'article 3 du règlement financier, le budget (crédits de paiements et AP/AE) est présenté et voté selon l'architecture par Politiques Régionales.

DM 2 2010 Répartition par politiques des dépenses, recettes et autorisations pluriannuelles

TOTAL INTERVENTIONS REGIONALES	TOTAL DEPENSES BP 2010 - BS 2010 + reports + Virements de crédits entre chapitres	DM 2 2010 Dépenses	TOTAL DEPENSES 2010	TOTAL RECETTES BP 2010 - BS 2010	DM 2 2010 Recettes	TOTAL RECETTES 2010	DM 2 2010 AP et AE
	840 543 443	3 354 600	843 898 043	74 588 077	-3 702 150	70 885 927	118 225 515
Investissement	305 750 115	4 090 000	309 840 115	28 960 500	-2 747 400	26 213 100	219 515
Fonctionnement	534 793 327	-735 400	534 057 927	45 627 577	-954 750	44 672 827	118 006 000
FORMATIONS PROFESSIONNELLES	86 095 463	-100 000	85 995 463	1 220 000	0	1 220 000	74 759 000
Investissement	425 000		425 000	0		0	0
Fonctionnement	85 660 463	-100 000	85 560 463	1 220 000		1 220 000	74 759 000
APPRENTISSAGE	114 862 255	450 000	115 312 255	23 130 000	0	23 130 000	0
Investissement	6 660 000	450 000	7 110 000	0		0	0
Fonctionnement	108 202 255		108 202 255	23 130 000		23 130 000	0
ENSEIGNEMENT LYCEES	148 355 958	38 000	148 393 958	8 873 000	-453 900	8 419 100	43 247 000
Investissement	88 001 915		88 001 915	200 000		200 000	0
Fonctionnement	60 354 042	38 000	60 392 042	8 673 000	-453 900	8 219 100	43 247 000
FORMATIONS QUALIQUES ET SUPPLEES	44 300 721	-600 000	43 700 721	1 000 000	-600 000	400 000	0
Investissement	2 500 000		2 500 000	0		0	0
Fonctionnement	41 800 721	-600 000	41 200 721	1 000 000	-600 000	500 000	0
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	11 404 985	200 000	11 604 985	0	0	0	1 791 000
Investissement	7 272 500		7 272 500	0		0	1 791 000
Fonctionnement	4 132 485	200 000	4 332 485	0		0	0
RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION	26 810 176	0	26 810 176	170 000	0	170 000	310 000
Investissement	16 984 200		16 984 200	50 000		50 000	310 000
Fonctionnement	9 825 976		9 825 976	120 000		120 000	0
CULTURE	40 394 698	1 817 100	42 211 798	4 942 300	-619 150	4 323 150	153 515
Investissement	9 500 000	1 705 000	11 205 000	4 942 300	-709 300	4 233 000	153 515
Fonctionnement	30 894 698	112 100	31 006 798	0	90 150	90 150	0
SPORTS	8 055 984	249 500	8 305 484	700 000	370 900	1 070 900	-250 000
Investissement	3 484 075	120 000	3 604 075	700 000	361 900	1 061 900	-250 000
Fonctionnement	4 571 909	129 500	4 701 409	0	9 000	9 000	0
TERRITOIRES SOLIDAIRES	80 503 905	0	80 503 905	82 677	0	82 677	0
Investissement	76 786 991		76 786 991	0		0	0
Fonctionnement	3 716 914		3 716 914	82 677		82 677	0
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	4 896 500	0	4 896 500	0	0	0	-210 000
Investissement	428 500		428 500	0		0	-210 000
Fonctionnement	4 468 000		4 468 000	0		0	0
ENVIRONNEMENT	17 531 790	0	17 531 790	40 000	0	40 000	-300 000
Investissement	6 941 831		6 941 831	0		0	-300 000
Fonctionnement	10 589 959		10 589 959	40 000		40 000	0
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	103 249 927	3 700 000	107 549 927	1 523 500	0	1 523 500	0
Investissement	40 479 261	4 300 000	44 779 261	1 460 000		1 460 000	0
Fonctionnement	129 361 661	-600 000	128 761 661	173 000		173 000	0
TOURISME	12 521 684	0	12 521 684	0	0	0	-125 000
Investissement	6 945 642		6 945 642	0		0	-125 000
Fonctionnement	5 576 042		5 576 042	0		0	0
ECONOMIE INNOVATION	50 123 132	0	50 123 132	7 242 100	0	7 242 100	-1 150 000
Investissement	24 557 200		24 557 200	7 063 200		7 063 200	-1 150 000
Fonctionnement	25 565 932		25 565 932	178 900		178 900	0
EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE	25 015 270	-2 400 000	22 615 270	25 455 000	-2 400 000	23 055 000	0
Investissement	14 783 000	-2 485 000	12 298 000	14 545 000	-2 400 000	12 145 000	0
Fonctionnement	10 232 270	85 000	10 317 270	10 910 000		10 910 000	0
TOTAL MOYENS GENERAUX	401 812 028	-44 500	401 767 528	1 156 561 423	7 012 250	1 163 573 673	0
Investissement	244 995 845	86 100	245 081 945	358 341 973	-45 255	358 296 718	0
Fonctionnement	156 816 184	-130 600	156 685 584	798 219 450	7 057 505	805 276 955	0
COMMUNICATION	5 475 573	-44 500	5 431 073	0	0	0	0
Investissement	0		0	0		0	0
Fonctionnement	5 475 573	-44 500	5 431 073	0		0	0
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	20 536 206	0	20 536 206	51 000	0	51 000	0
Investissement	3 695 845		3 695 845	0		0	0
Fonctionnement	16 840 361		16 840 361	51 000		51 000	0
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	264 330 911	0	264 330 911	1 153 568 423	7 189 250	1 160 757 673	0
Investissement	241 300 000	86 100	241 386 100	358 341 973	-45 255	358 296 718	0
Fonctionnement	23 030 911	-86 100	22 944 811	795 226 450	7 234 505	802 460 955	0
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	111 469 339	0	111 469 339	2 942 000	-177 000	2 765 000	0
Investissement	0		0	0		0	0
Fonctionnement	111 469 339		111 469 339	2 942 000	-177 000	2 765 000	0
TOTAL GENERAL	1 242 355 471	3 310 100	1 245 665 571	1 242 355 471	3 310 100	1 245 665 571	118 225 515
Investissement	550 745 960	4 176 100	554 922 060	387 302 473	-2 792 655	384 509 818	219 515
Fonctionnement	691 609 511	-866 000	690 743 511	855 052 999	6 102 755	861 155 754	118 006 000

C – Les dispositions diverses

Exonérations fiscales

Exonération de CVAE en faveur des établissements de spectacles cinématographiques classés « art et essai »

Il vous est proposé d'exonérer de la part régionale de CVAE à hauteur de 100 % les établissements de spectacles cinématographiques qui ont réalisé un nombre d'entrées inférieur à 450 000 au cours de l'année précédant celle de l'imposition et qui bénéficient d'un classement « art et essai » au titre de l'année de référence (conformément aux articles 1464 A et 1586 nonies du Code Général des Impôts).

Exonération de CVAE pour les librairies indépendantes

Il vous est proposé d'exonérer de la part régionale de CVAE les établissements réalisant une activité de vente de livres neufs au détail qui disposent au 1^{er} janvier de l'année d'imposition (2011) du label de librairie indépendante de référence (Article 70 de la LFR 2007 et article 1464 I du Code Général des Impôts) dans les limites prévues par le règlement (CE) n° 1998/2006 de la Commission, du 15 décembre 2006, concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides de minimis.

Maintien des Exonérations de TP antérieures et transposition à la CVAE

Il vous est proposé de maintenir l'ensemble des dispositifs d'exonération de taxe professionnelle antérieurs à la réforme afin qu'ils soient également applicables pour la CVAE et la CFE : à savoir l'exonération totale de la taxe professionnelle des **entreprises de spectacles** (article 1464A, alinéa 1 du Code général des impôts), l'exonération des **entreprises nouvelles** et des reprises d'établissements en difficulté au titre des deux années suivant leur création (article 1464 B alinéa 2 du Code Général des Impôts) ainsi que l'exonération **en faveur de l'aménagement du territoire** (article 1465 du Code Général des Impôts).

Remises gracieuses

Les remises gracieuses suivantes sont accordées pour un montant total maximum de 35 785,00 € :

Dossier	Aide	Nom	N° de titre à annuler	Montant maximum
E0002172	CREATEM	BRACHET PATRICK	13744/2009	22 715,00 €
00019728	CREATEM	DURAND DANIELLE ANIELA SERVICES	15023/2009 858/2010 4964/2010	8 070,00 €
00029930	CREATEM	COLOMBIER FAUSTINE	2533/2010	5 000,00 €
				35 785,00 €

Admissions en non valeur

Les admissions en non valeur suivantes sont accordées pour un montant total de 82 662,48€ :

NOM DE L'ENTREPRISE	ADRESSE DE L'ENTREPRISE	DATE EMISSION TITRES DE RECETTE	MOTIFS D'IRRECOUVRABILITE	NATURE DE LA CREANCE	MONTANT DE LA CREANCE
AVRAIN JOEL	La Haie aux biches 41160 BUSLOUP	2886/01=4573,47€	OTD négatif. Revenus insaisissables (5089€ an)	GITE	4 571,94 €
SA FAPEC	ZI 28120 ILLIERS COMBRAY	2524/02=13423,94€ 2247/02=6528,45€ 1186/02=6409,08€	Somme non incluse dans le montant accepté par le Tribunal, donc non inclus dans le plan de règlement suite à RJ	PRE	13 800,12 €
HANIEZ SANDRINE	Le moulin a tan 28302 PONTGOUIN	3162/06=794€	OTD positif, nouvel OTD impossible (solde inférieur au seuil)		74,51 €
TROSKIE HENDRIX	Le Domaine de la cote 18210 COUST The bungalow Steepwood Farm Adversane Lane RH14 9EG UNITED KINGDOM	5402/06=18325,50€	Poursuites impossibles, le débiteur résidant en Angleterre	CREATEM	17 790,00 €
DUPONT AURELIE	17 rue Jean Moulin 45230 STE GENEVIEVE DES BOIS	5883/07=693,92€	Personne insaisissable (RSA)		331,88 €
SAUVAGE YOANN	3 rue Christophe Colomb 37000 TOURS	140/07=1229,45€	OTD negatif plus d'informations à exploiter		1 229,45 €
GUILLOT GHISLAINE	242 rue Febvotte 37000 TOURS	3792/07=485,72€	2 OTD négatifs		470,72 €
GAUTIER ANNIE	56 rue de la Barrière St Marc 45000 ORLEANS	3803/07=634,31€	Situation de surendettement	Trop perçu	254,31 €
JOUAN SANDRA	4 rue de Lille appt 43 37100 TOURS	393/07=103,90€	NPAI.Somme inférieure au seuil de l'OTD bancaire		43,90 €
INFOPRODUIT	87D route de Château renault 41000 BLOIS	2947/08=6000€	Raison sociale Public Infosystem	CREATIS	6 000,00 €
RENKEMA MEILAND	Château de la Brosse Rietschelftlaan 02171 SASSENHEIM	8649/08=22572€	Frais de virement à l'étranger	CAP HEBERGEMENT	488,00 €
BOUZAMA FAZIA		7233/08=23,86€	Somme inférieure au seuil des poursuites		23,86 €

PICHARD JEAN LUC	4 rue Chaumont Potin 37690 PREUILLY SUR CLAISE	1323/08=1143,37€ 7138/07=1143,37€ 3461/08=1143,32€ 4635/07=1143,37€	OTD négatif sur compte bancaire unique	CREATEM	3 772,26 €
DUBRAC AURELIEN	La Couture 36140 AIGURANDE	13747/09=23340€ 13752/09=3501€ 1353/09=1167€ 7583/08=1167€ 12776/09=1167€ 3161/09=1167€	Insuffisance d'actif suite à LJ	CREATEM	31 509,00 €
LAPEYRE MADELEINE	2 rue du clos Beauvoys 45300 PITHIVIERS	1989/08=140,68€	NPAI. Pas d'autres renseignements		140,68 €
PRESSING FRANCOIS IER	8 bis rue du bourg coutant 18700 AUBIGNY SUR NERE	15727/09=228,50€ 13036/09=228,50€ 7902/08=228,50€ 7151/07=228,50€ 1346/08=228,50€ 5600/08=228,50€ 3484/08=228,50€ 1636/09=228,50€ 3443/09=228,50€ 2974/07=145,63€	2 OTD négatifs	CREATEM	2 161,85 €
					82 662,48 €

Levées de pénalités

Par marché n° 2006-818 notifié le 1/08/06, d'un montant de 13 500 €HT, la Région Centre a mandaté la société FRANCE SERVICE PATRIMOINE afin de réaliser le programme correspondant à la deuxième phase de mise en œuvre du schéma directeur et portant sur l'amélioration de l'accueil et la création d'un pôle de « vie scolaire » au LP Jean Guéhenno à Saint Amand Montrond.

Le terme initial du marché a été fixé au 2/02/08.

En réalité, la mission a dû être interrompue suite :

- à l'intégration de nouvelles données fonctionnelles pour l'établissement (externat, logements de fonction, infirmerie, demi pension),
- à l'attente de décisions académiques sur l'évolution de la structure pédagogique
- et enfin, à la finalisation d'études conduites sur la demi pension du lycée Jean Moulin impliquant directement la demi pension du lycée Jean Guéhenno.

Une mission complémentaire a été confiée par avenant au programmiste sur les besoins en externat.

Le prolongement de l'étude étant le fait de contraintes externes et n'ayant pas été formalisé par des ordres de service, le dépassement du délai contractuel ne peut être imputable au prestataire.

En conséquence, il convient de lever les pénalités appliquées sur les paiements facturés qui s'élèvent à 1 722,44 €.

Modification des dates limite d'affectation pour les AP et AE suivantes :

FORMATIONS PROFESSIONNELLES					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
931	2009	0745	GESTION DES REMUNERATIONS DES BENEFICIAIRES 2010-2012	31/12/2011	31/12/2013
APPRENTISSAGE					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
901	2009	1557	CCI INDRE - CONSTRUCTION D'UNE ECOLE D'INGENIEURS	31/12/2010	31/12/2011
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
901	2008	1010	PPI SANITAIRE ET SOCIAL	31/12/2010	31/12/2011
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
902	2009	2475	FOURNITURE D'ORDINATEURS FIXES	31/12/2010	31/12/2011
902	2007	1604	ENIVL	31/12/2007	31/12/2010
RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
909	2007	7504	GP - BIOLOGIE SANTE BIEN ETRE art 1-1	31/12/2010	31/12/2013
909	2010	3437	PLATE FORME CONNECTIQUE	31/12/2012	31/12/2013
CULTURE					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
903	2008	1123	FRECC	31/12/2010	31/12/2012
903	2008	37001	CG 37 - FORTERESSE ROYALE DE CHINON	31/12/2010	31/12/2011
903	2004	2117	TRANSFERT DU FRAC	31/12/2006	31/12/2012
SPORTS					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
903	2009	1119	STADE DE LA VALLEE DU CHER	31/12/2010	31/12/2012
909-95	2008	18013	CG 18 - BASE DE LOISIRS DE LA GOULE	31/12/2010	31/12/2013
ECONOMIE - INNOVATION					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
939-93	2007	7750	GP - APPUI A L'EMPLOI ET A L'INSTALLATION	31/12/2010	31/12/2013
939-93	2007	7751	GP - CAP FILIERES STRUCTURATION	31/12/2010	31/12/2013
939-93	2007	7752	GP - CAP FILIERES EQUIN	31/12/2010	31/12/2013
909-93	2010	1259	FONCIER AGRICULTURE DURABLE	31/12/2010	31/12/2013
MOYENS GENERAUX					
Chapitre-fonction	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
900-0202	2008	1100	PLAN DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION	31/12/2010	31/12/2011